



**LIVRET  
DE L'ÉTUDIANT  
2013-2014**

**MASTER - GESTION ET ÉCONOMIE  
MENTION BANQUE, FINANCE, ASSURANCE**

université  
**Paris Ovest**  
■ ■ ■  
Nanterre La Défense



UFR de Sciences économiques, gestion mathématiques et informatiques  
Université Paris Ovest Nanterre La Défense – Bâtiment G - 200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex  
<http://ufr-segmi.u-paris10.fr/>

# SOMMAIRE

Adresses utiles	3
Calendrier de l'année universitaire 2013 – 2014	4
L'UFR SEGMI	5
L'équipe de formation de la mention Banque, Finance, Assurance	5
Relations internationales de l'UFR SEGMI	6
Le schéma des études supérieures à l'issue de la réforme LMD	7
Quelques généralités	8
Les conditions d'obtention du diplôme	9
La charte des examens	12
Architecture générale du Master Banque, Finance, Assurance	17
Première année de Master : Banque, Finance, Assurance	18
Maquette de la première année de Master : Maîtrise Banque, Finance, Assurance	19
Seconde année de Master, Spécialité Monnaie, Banque, Marchés	20
Parcours Professionnel « Conseiller Clientèle de Professionnels » (CCPro)	28
Seconde année de Master, Spécialité Gestion des Actifs	34
Seconde année de Master, Gestion du Risque en Finance et Assurance	40
Plan de cours	43

## ADRESSES UTILES



**Bibliothèque universitaire** : 2, allée de l'Université, BP 105, 92001 Nanterre cedex – 01 40 97 72 01  
**Bibliothèque de l'UFR** : 1<sup>er</sup> étage du bâtiment G



**Site de l'université Paris Ouest** : <http://www.u-paris10.fr/>  
**Site de l'UFR SEGMI** : <http://ufr-segmi.u-paris10.fr/>



**Site d'inscriptions (Sesame)** : <http://sesame.u-paris10.fr>  
**Site des emplois du temps** : <http://planning.u-paris10.fr>  
**Site de communication des résultats** : <https://ent.u-paris10.fr/> [espace *Ma scolarité*]



**Site des services numériques de l'université (wifi)** :  
<http://servicesenligne.u-paris10.fr> ou  
<http://cri.u-paris10.fr>  
**C2I et les compléments de cours en ligne** : <http://coursenligne.u-paris10.fr>



**Centre des Relations avec les Entreprises et de la Formation Permanente (CREFOP)** :  
bâtiment M – [accueil.crefop@u-paris10.fr](mailto:accueil.crefop@u-paris10.fr)  
**Pour une convention de stage** : <http://stages.u-paris10.fr>



**Centre d'Accompagnement, de Conseil, d'Information et d'Orientation sur les Parcours personnalisés des Étudiants (CACIOPE)** : bâtiment E, salles E 14 et E 19, 01 40 97 75 34.



**Service des Affaires culturelles** : bâtiment L, bureau R 28



**Service des Bourses** : bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage.  
**Service Handicaps et accessibilité** : bâtiment DD, bureau R. 05, 01 40 97 58 79  
**Service médical** : rez-de-chaussée du bâtiment E, 01 40 97 75 33  
**Assistantes sociales** : rez-de-chaussée du bâtiment C, salle C 20, 01 40 97 71 01

## **CALENDRIER 2013 - 2014**

### **> Premier semestre :**

#### **Semaine de pré-rentrée :**

du lundi 23 septembre au samedi 28 septembre 2013

#### **Début des cours :**

le lundi 30 septembre 2013

#### **Vacances de Noël :**

du lundi 23 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014

#### **Examens :**

du lundi 06 janvier au samedi 18 janvier 2014

### **> Second semestre :**

#### **Reprise des cours :**

le lundi 20 janvier 2014

#### **Vacances d'hiver :**

du lundi 17 février au dimanche 22 février 2014

#### **Vacances de Printemps :**

du lundi 21 avril au dimanche 27 avril 2014

#### **Semaine de révisions :**

du lundi 28 avril au dimanche 04 mai 2014

#### **Examens :**

du lundi 05 mai au lundi 19 mai 2014

#### **Jury de la première session :**

du lundi 26 mai au vendredi 20 mai 2014

#### **Semaines de révisions :**

du lundi 02 juin 2014 au dimanche 15 juin 2014

#### **Examens de la deuxième session :**

du lundi 16 juin 2014 au samedi 28 juin 2014

#### **Jury de la seconde session :**

du lundi 07 juillet au vendredi 11 juillet 2014

## **L'UFR SEGMI**

L'UFR abrite trois départements, Économie, Gestion et Mathématiques-Informatique. Elle regroupe environ 200 enseignants-chercheurs, 23 personnels administratifs et 3800 étudiants.

**Directrice de l'UFR** : Françoise LARBRE, bâtiment G, bureau E01

**Directeur du département d'Économie** : Cécile COUHARDE, bâtiment G, bureau 605

Directeurs adjoints en charge :

- de la coordination des enseignements, Antoine REBEYROL
- de la licence, Olivier MUSY
- des masters d'économie, Cécile COUHARDE

**Directeur du département de gestion** : Frédéric GAUTIER

**Directeur du département de Mathématiques-Informatique** : Hanène MOHAMED

**Responsable administrative de l'UFR** : Marie-Odile BOULIN, bâtiment G, bureau E02, 01 40 97 78 30

**Responsable de la scolarité** : Emmanuelle LEMOINE, bâtiment G, bureau R39, 01 40 97 98 13

**Secrétariat de direction** : Rachel ANDRIANASITERA et Baya BOUHERAOUA  
bâtiment G, bureau E03, 01 40 97 47 81 ou 01 40 97 78 31, Fax : 01 40 97 71 42

**Secrétariat de la première année de master** :

Alisack VANNAVONG, bâtiment G, bureau R40-4, 01 40 97 70 78 - [M1Economie@u-paris10.fr](mailto:M1Economie@u-paris10.fr)

**Secrétariat de la seconde année de master** :

Alexandre GROSJEAN et Caroline DUBOQUET, bâtiment G, bureau R313C, 01 40 97 78 49 - 14 -  
[M2Economie@u-paris10.fr](mailto:M2Economie@u-paris10.fr)

**Bibliothèque de l'UFR** : Sophie DA SILVA, bâtiment G, bureaux 111–113, 01 40 97 78 67 ou 01 40 97 78 68

### **Équipe de formation de la mention Banque, Finance, Assurance :**

**Directrice de la mention Banque, Finance, Assurance** : Hélène RAYMOND

**Responsables de la Première Année de Master** : Cécile COUHARDE et Hélène RAYMOND

**Autres enseignants membres de l'équipe de formation** :

Michel BOUTILLIER  
Laurence SCIALOM  
Sessi TOKPAVI

## **RELATIONS INTERNATIONALES**

### **Bureau des relations internationales pour l'UFR SEGMI :**

Catherine HÉRÉÜS, [internationalsegmi@u-paris10.fr](mailto:internationalsegmi@u-paris10.fr) - bureau R35D, 01 40 97 79 86

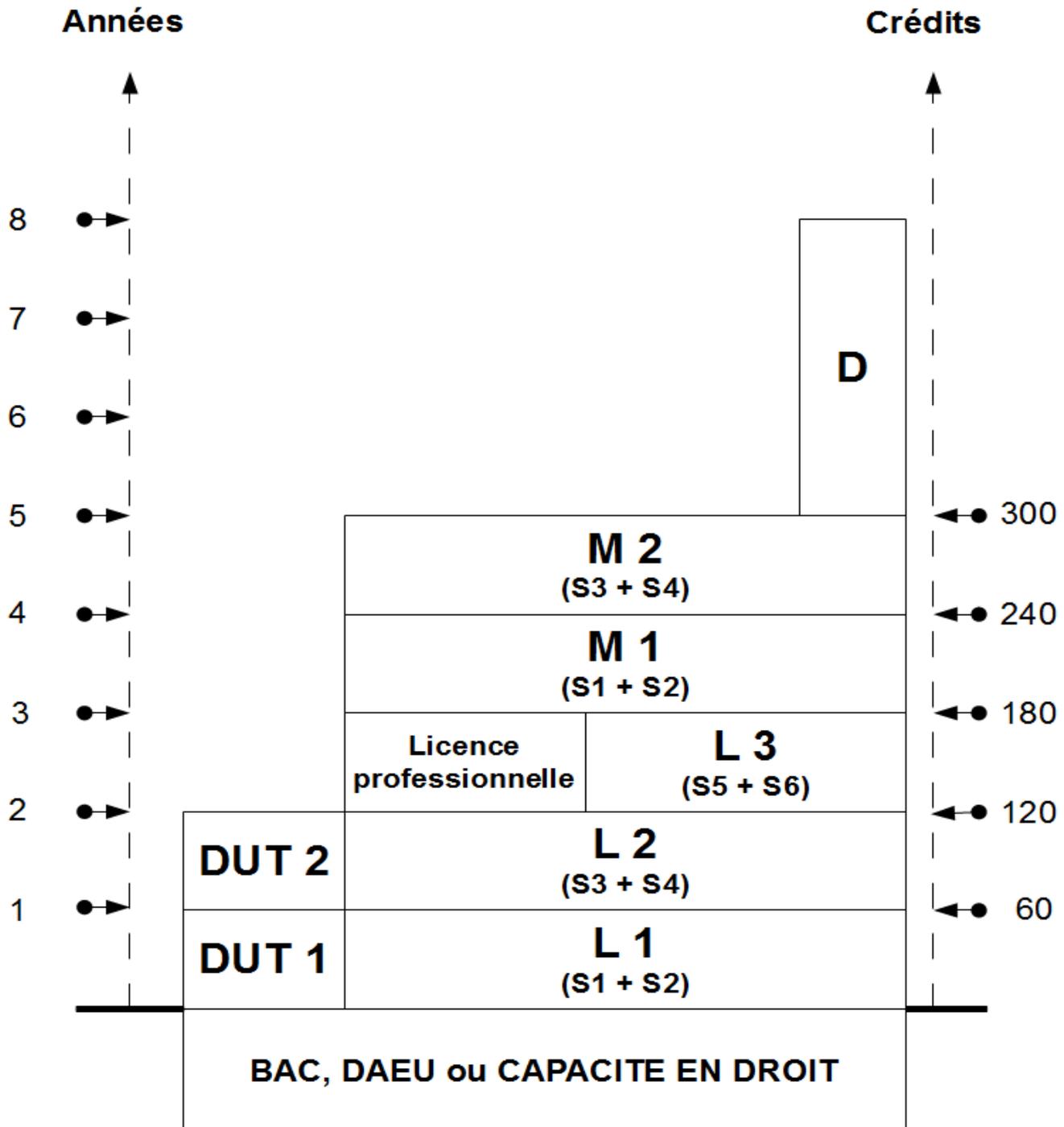
### **Responsables pédagogiques des relations internationales pour l'économie (programme ERASMUS et Hors Europe) :**

Fatih KARANFIL, bâtiment G, bureau 604bis - [fkaranfil@u-paris10.fr](mailto:fkaranfil@u-paris10.fr)

Lionel RAGOT, bâtiment G, bureau 604bis - [lionel.ragot@u-paris10.fr](mailto:lionel.ragot@u-paris10.fr)

Michael BREI, - [michael.brei@u-paris10.fr](mailto:michael.brei@u-paris10.fr)

## SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES ÉTUDES



Vous avez été admis(e) à vous inscrire à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et vous avez choisi d'y suivre des études d'économie au sein de l'UFR SEGMI.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Unité de Formation et de Recherche (UFR).

Une UFR est une composante de l'Université spécialisée dans la recherche et l'enseignement d'une discipline ou d'un ensemble de disciplines scientifiques complémentaires. Sa mission est de promouvoir des travaux de recherche dans la (ou les) discipline(s) concernée(s) et de développer un enseignement original qui s'appuie sur la démarche et les résultats scientifiques, en relation avec l'ensemble des milieux professionnels et dans un esprit d'ouverture à l'international.

L'UFR à laquelle vous appartenez désormais est spécialisée dans les disciplines suivantes : l'économie, la gestion, les mathématiques et l'informatique.

### **Le LMD (Licence – Master – Doctorat) :**

L'Université Paris Ouest a adopté le schéma LMD en septembre 2005. Dans ce schéma, l'architecture des études est fondée sur trois grades qui constituent trois niveaux de sortie : la Licence, puis le Master, enfin le Doctorat. Ces nouveaux diplômes sont des diplômes nationaux. Les diplômes intermédiaires, DEUG et Maîtrise, sont maintenus.

Les formations sont organisées en semestres, chaque semestre d'études étant affecté de 30 crédits (ECTS). En Licence, 6 semestres doivent ainsi être validés, soit au total 180 crédits. Chaque enseignement du semestre reçoit alors un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et qui inclut le travail personnel. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent aller acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

### **L'inscription pédagogique :**

Vous avez procédé à votre inscription administrative (IA) et vous êtes en possession de votre carte d'étudiant. Pour pouvoir suivre vos enseignements et passer les examens, il vous appartient dans un deuxième temps de procéder à votre inscription pédagogique (IP).

Il s'agit :

- de préciser le mode de contrôle des connaissances :
  - soit continu, dans le cadre **des travaux dirigés** (règle générale),
  - soit dérogatoire.

Le contrôle continu (C.C.) qui suppose l'assiduité aux travaux dirigés (TD) est la règle. Le contrôle dérogatoire ne peut être retenu, sur justificatif, que dans les cas où l'assiduité aux TD est impossible : salariés, sportifs de haut niveau, étudiants handicapés, en longue maladie, mères de famille.

- de choisir le groupe de TD auquel vous serez rattaché durant toute l'année universitaire pour toutes les matières.
- de choisir vos enseignements optionnels, le cas échéant.

**Cette inscription est définitive. Elle conditionne le passage des examens. Aucune modification ne peut être acceptée après la date communiquée par le secrétariat (sauf cas de force majeure).**

L'inscription pédagogique doit être effectuée si possible en juillet pour les nouveaux étudiants et en septembre, selon un calendrier fixé à l'avance, pour les autres étudiants retardataires et redoublants (se référer à l'affichage).

Vous pourrez trouver aide et conseil auprès des personnels de l'Université, en particulier de ceux de votre UFR, ainsi qu'auprès du Centre d'Information et d'Orientation de l'Université Paris Ouest et des tuteurs pédagogiques pour votre orientation et votre insertion.

# **LES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME**

*Extraits du document « Modalités de contrôle de connaissances et des compétences, 2009-2012 » texte visé par le CEVU et approuvé par le CA de l'université*

## **Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4<sup>e</sup> semaine du 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

### **Trois formules peuvent être appliquées :**

#### **1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :**

*(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)*

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné : a) le contrôle continu et b) l'épreuve finale. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé « partiel » .

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- le devoir final, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.
- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

#### **2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :**

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un examen terminal. Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

#### **3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences :**

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un examen terminal. [... ]

### **La session de rattrapage :**

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2e session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1ère session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

**La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis (CEVU du 16 février 2009 ; délibération du CA du 2 mars 2009)**

### **Les absences**

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat ABI pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25% d'absences (arrondis à l'entier supérieur), l'étudiant sera déclaré défaillant. Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de ABI pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

### **Les dispenses**

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

### **La validation des acquis**

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

### **Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en master :**

#### **La composition des unités d'enseignement**

*Disposition n°16* : : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

#### **La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master mention Banque, Finance, Assurance**

*Disposition n°17* : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs (EC) de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE). Le coefficient de pondération d'un EC est donné par ses ECTS rapportés au total des ECTS de l'UE.

*Disposition n°18* : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre). Le coefficient de pondération d'une UE est donné par ses ECTS rapportés à 30.

*Disposition n°19* : Les semestres de la première année de Master mention Banque, Finance, Assurance se compensent entre eux (compensation inter semestres) <sup>1</sup>. Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est

<sup>1</sup> Attention : disposition valable spécifiquement pour la mention de Master Economie « Banque, Finance, Assurance », validée par le Conseil d'UFR et les Conseils d'Université.

supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est inférieure à 10, mais que l'étudiant a une moyenne de 10 ou plus sur les deux semestres de l'année, il est déclaré admis par compensation au semestre. Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est inférieure à 10 et que l'étudiant n'a pas une moyenne d'au moins 10 sur les deux semestres de l'année, il est déclaré non admis à ce semestre».

*Disposition n°20* : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci.

Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est admis au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

*Disposition n°21* : À la condition que chacun des deux semestres a été validé (par compensation ou non), l'étudiant est déclaré admis à la première année de Master (M1) Banque, Finance, Assurance. Il se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres de M1. »

Passable si :  $10 < \text{résultat} < 12$

Assez bien si :  $12 < \text{résultat} < 14$

Bien si :  $14 < \text{résultat} < 16$

Très bien si :  $16 < \text{résultat}$

La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master.

*Disposition n°22* : Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation et de capitalisation. [...]

### **La capitalisation des unités d'enseignement en Master**

*Disposition n°23* : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

*Disposition n°24* : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

### **Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master**

*Disposition n°25* : Les EC de langue qui sont prévus dans l'UE transversale sont organisés par niveau, comme pour la licence, sauf si l'équipe de formation met en place un enseignement de langue portant spécifiquement sur des compétences qui sont directement en relation avec la mention du master.

*Disposition n°26* : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle.

*Disposition n°27* : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1er semestre se déroule au terme des enseignements du 1er semestre. La première session d'examen portant sur le 2e semestre se déroule au terme des enseignements du 2e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire. L'organisation du régime d'examen pour les étudiants EAD est celui exposé plus haut à propos de La formule d'examen pour l'enseignement à distance.

# LA CHARTE DES EXAMENS

(texte voté par le CEVU du 28 juin 2010 et ratifié CA du 5 juillet 2010)

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens. Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal contrôle continu, aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

## **1. Calendrier et convocation**

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

## **2. Déroulement des épreuves**

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

### **2.1 Accès aux salles d'examen**

#### **2.1.1 Conditions d'entrée**

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen 15 minutes avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

##### *2.1.1.1 Contrôle d'identité*

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire. Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.

Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

##### *2.1.1.2 Tenue vestimentaire*

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

##### *2.1.1.3 Installation*

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance. Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile. Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer. Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

#### 2.1.1.4 Émargement

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom. Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement peut, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

#### 2.1.1.5 Retard

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.

**Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.** Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

### 2.1.1 Conditions de sortie

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

#### 2.1.2.1 Sortie temporaire

**Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2<sup>e</sup> heure.**

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée. Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2<sup>e</sup> heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2<sup>e</sup> heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

#### 2.1.2.2 Sortie définitive

**Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1<sup>ère</sup> heure.**

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée. Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

### 2.2 Consignes à respecter pendant toute la durée de l'épreuve

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves. Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire. Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

**L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.**

**Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.**

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve.

Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université. En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

### **2.3 Fin d'épreuve et remise des copies**

**Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.**

**Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.**

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

### **2.4 Cas des étudiants handicapés**

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année. En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

### **2.5 Laïcité**

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

### **3. Fraude**

**Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.**

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.

- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée. Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

### **4. Communication des résultats et consultation des copies**

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys. Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

## **Le Plagiat**

Lors de la correction de rapports de stage et de mémoires donnant lieu à une évaluation, l'utilisation du « copier/coller » en partie ou en totalité d'articles, de rapports ou de tout autres documents provenant d'internet est de plus en plus fréquemment constaté, sans qu'il soit explicitement fait mention des sources.

Ceci constitue une violation de la propriété intellectuelle. Il est effet interdit de copier et/ou de traduire une partie ou l'intégralité d' un article provenant d'internet même si les sources sont citées.

Seule la reproduction de citations est « autorisée » à la condition que celles ci soient clairement identifiées et référencées. Elles doivent être placées entre guillemets et référencées en bas de page.

Tout travail doit comporter les références des ouvrages et/ou des sites internet qui ont servi à son élaboration. L'UFR SEGMI s'est dotée d'un outil permettant de détecter dans un texte le degré de plagiat sur internet et dans les documents déjà analysés.

A compter de ce jour, chaque rapport et mémoire devra être remis accompagné d'une version informatique du document (CD ou fichier joint par mail).

Le non respect de ce principe et de ces règles entraînera selon le degré de gravité de la faute constatée l'attribution de la note zéro, l'obligation de refaire le travail incriminé et un éventuel passage devant le Conseil de discipline

# **Architecture générale du Master Banque, Finance, Assurance**

## **Première année de Master : Maîtrise Banque, Finance, Assurance**

**Responsable : Hélène Raymond**

La première année de Master (M1) est organisée en deux semestres de 30 ECTS chacun. Le diplôme délivré en fin de première année de Master est une maîtrise de Banque, Finance, Assurance.

L'objectif est de délivrer une formation solide en économie et finance, qui donne toutes les bases nécessaires pour pouvoir postuler dans un large éventail de spécialités de Master deuxième année en économie et/ou en finance à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et dans d'autres Universités européennes. Le premier semestre reste donc relativement généraliste. Le second semestre est légèrement plus spécialisé avec une UE finance obligatoire et le choix en UE complémentaire entre Techniques quantitatives ou Savoirs transversaux.

Deux parcours sont possibles :

- Un parcours Techniques Quantitatives (TQ), qui correspond au choix de l'UE du même nom au second semestre et aux cours permettant de la préparer au premier semestre. Ce Parcours est indiqué pour les étudiants qui sont motivés par l'acquisition d'une expertise en économétrie et ont au moins quelques bases solides dans ce domaine.

- Un parcours Savoirs Transversaux (ST), qui correspond au choix de l'UE du même nom au second semestre. Ce Parcours est indiqué pour les étudiants qui sont motivés par une ouverture pluri-disciplinaire et ont un profil plus littéraire.

### **Stage en première année de Master :**

Dans le cadre de leur formation, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dont la durée minimale est de un mois. Le stage doit être validé par le responsable de la formation, avant même la signature de la convention de stage. Ce stage ne se substitue à aucun enseignement : une fois la convention de stage signée par le responsable de formation, les étudiants choisissent l'EC « Modélisation appliquée + stage facultatif » ou l'EC « Notes de Synthèse + Stage » dans l'UE « Méthodologie et langue vivante » du second semestre. Ainsi, en plus des contrôles de connaissances (examens, etc) pour ces cours, les étudiants auront à remettre à l'issue du stage un bref compte rendu décrivant les missions réalisées durant le stage. Ce compte rendu doit être déposé au secrétariat, même si le stage est effectué durant les vacances d'été et que l'étudiant a validé son année à la première session.

### **Deuxième année de Master :**

Trois spécialités sont proposées en deuxième année du Master Banque, Finance, Assurance ; elles intègrent toutes un stage (non obligatoire en voie recherche) :

Banque, Monnaie, Marchés (BMM) : spécialité dirigée par Laurence Scialom (voie recherche) et Michel Boutillier (voie professionnelle).

Gestion d'Actifs (GdA) : spécialité (professionnelle et recherche) dirigée par Hélène Raymond et Sessi Tokpavi.

Gestion du Risque en Finance et Assurance (GRFA) : spécialité professionnelle dirigée par Johanna Etner et Meglena Jeleva.

## Maquette de la Première année de Master : Mention Banque, Finance, Assurance

### PREMIER SEMESTRE (30 ECTS)

1. UE disciplinaire fondamentale obligatoire (6 ECTS) : harmonisation des acquis : 2 EC parmi 4.

Éléments constitutifs	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Microéconomie-macroéconomie	30 h CM	45 h	3
Comptabilité-finance	30 h CM	45 h	3
Mathématiques-statistiques (obligatoire pour le parcours TQ)	30 h CM	45 h	3
Econométrie (obligatoire pour le parcours TQ)	30 h CM	45 h	3
<b>TOTAL</b>	<b>60 h</b>	<b>90 h</b>	<b>6</b>

2. UE disciplinaire fondamentale obligatoire (18 ECTS) : économie et finance : 4 EC parmi 5.

Élément constitutif	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Microéconomie	30hCM+20hTD	62 h	4,5
Macroéconomie ouverte	30hCM+20TD	62 h	4,5
Economie des intermédiaires financiers	30hCM+20hTD	62 h	4,5
Economie monétaire et financière	30hCM	62 h	4,5
Econométrie ( <i>obligatoire pour le parcours TQ</i> )	30hCM+20hTD	62 h	4,5
<b>TOTAL</b>	<b>200h</b>	<b>248h</b>	<b>18</b>

3. UE transversale obligatoire (6 ECTS) : méthodologie et ouverture, 2 EC parmi 5

Élément constitutif	Volume Horaire	Travail personnel	ECTS
Méthodes numériques ( <i>recommandé pour le parcours TQ</i> )	27hCM	40 h	3
Politique économique	27hCM	40 h	3
Economie de l'environnement	27hCM	40 h	3
<b>TOTAL</b>	<b>54h</b>	<b>80h</b>	<b>6</b>

## SECOND SEMESTRE (30 ECTS)

Les étudiants doivent suivre 1 UE disciplinaire fondamentale + 1 UE disciplinaire complémentaire + 1 UE transversale

### 1. UE disciplinaire obligatoire : finance (12 ECTS), 4 EC sur 4.

Intitulé	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Finance internationale	21hCM+12hTD	40 h	3
Gestion de portefeuille	21hCM+12hTD	40 h	3
Calcul actuariel et financier	30hCM+12hTD	45 h	3
Théorie financière de l'entreprise	21hCM+12hTD	40 h	3
<b>TOTAL</b>	<b>141h</b>	<b>165h</b>	<b>12</b>

### 2. UE disciplinaire complémentaire (12ECTS), choix entre les deux UE suivantes :

#### 2a. UE disciplinaire complémentaire : techniques quantitatives, 4 EC sur 4.

Intitulé	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Séries temporelles appliquées	30hCM+9TD	40 h	3
Econométrie des données de Panel	24hCM+9TD	40 h	3
Statistiques mathématiques	30hCM+18hTD	40 h	3
Atelier d'économétrie	20 h TD	55 h	3
<b>TOTAL</b>	<b>170h</b>	<b>175h</b>	<b>1</b>

#### Ou 2b. UE disciplinaire complémentaire : savoirs transversaux, 4 EC sur 5.

Intitulé	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Histoire des faits monétaires et financiers	26h CM	40 h	3
Histoire des idées monétaires et bancaires	30h CM	40 h	3
Droit bancaire ou droit des marchés financiers	30h CM	40 h	3
Economie et financement du logement	30hCM	40 h	3
<b>TOTAL</b>	<b>140h</b>	<b>160</b>	<b>12</b>

### 3. UE obligatoire transversale : méthodologie et langue vivante (6 ECTS), 2 EC parmi 4.

<b>Intitulé</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>Travail personnel</b>	<b>ECTS</b>
<i>International Economics</i>	20h CM	40h	3
Notes d'information et de synthèse + stage facultatif	30h CM	40h	3
Langue vivante	20h TD	30 h	3
Modélisation appliquée + stage facultatif	20h CM	40 h	3
<b>TOTAL</b>	<b>40h</b>	<b>70h-90h</b>	<b>6</b>

## Seconde année de Master, spécialité Banque, Monnaie, Marchés

### PREMIER SEMESTRE (30 ECTS)

#### 1. UE disciplinaire : Harmonisation des acquis (2 cours sur 5 = 3 ECTS)

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Mathématiques financières	Calcul actuariel	I. Liébeaux	15	1,5
Évaluation des entreprises	Bilan, résultat, tableau de flux, Free Cash flow.	A. Argile	15	1,5
Droit des marchés financiers	Notions de base	F. Benchemam	15	1,5
Introduction à l'économétrie	Techniques de base	H. Raymond	15	1,5
Introduction aux séries temporelles	Préalable nécessaire à séries temporelles non linéaires	V. Mignon	15	1,5
Principes de choix de portefeuille	Principes de base, risque et diversification.	M. Jeleva et J. Etner	15	1,5

#### UE disciplinaire : Risques (3 cours sur 4 = 9 ECTS)

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Risque crédit	Evaluation, ratios	JL Quémard, B. Longet	20	3
Titrisation et notation	Titrisation comme outil de financement	M. Ababou	20	3
Produits dérivés	Swaps, options +Introduction aux dérivés de crédit	Y. Tadjeddine, A. Roche	20	3
Risques de marché	Définitions et principaux instruments de couverture	C. Bourgoin	15	3

**UE disciplinaire : Marchés financiers (3 cours sur 7 = 9 ECTS)**

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Régulation macro-prudentielle	Risque systémique, politique macro-prudentielle, prêteur en dernier ressort.	L. Scialom	20	3
Bulles, Crises et cycles financiers	Bulles, accélérateur financier, cycle du crédit et crises financières : éléments d'analyse théorique et empirique	V. Coudert	20	3
Politique monétaire	Canaux de transmission de la politique monétaire, ciblage d'inflation, politique monétaire élargie	V. Oheix	20	3
Dynamique des marchés financiers	Formation et hétérogénéité des anticipations	G. Prat et R. Uctum	20	3
Microéconomie des marchés financiers	Microstructures, finance comportementale, efficience	H. Raymond	20	3
Séries temporelles approfondies	Séries temporelles sur données économiques Économétrie des variables non-stationnaires	L. Ferrara	20	3
Économétrie des séries temporelles non-linéaires	Séries temporelles sur données financières Modèles non-linéaires	S. Tokpavi	20	3

**UE transversale : Méthodes (2 cours = 3 ECTS)**

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Anglais des affaires		B. Offerlé	20	1,5
Informatique : gestion des bases de données	SQL, bases de données Access, ... Visual basic et Excel	J. Arnal	20	1,5

**UE transversale (professionnalisation)**

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Mémoire mineur			20	6

**UE disciplinaire : Marchés financiers (3 cours sur 7 = 9 ECTS)**

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Régulation macro-prudentielle	Risque systémique, politique macro-prudentielle, prêteur en dernier ressort.	L. Scialom	20	3
Bulles, Crises et cycles financiers	Bulles, accélérateur financier, cycle du	V. Coudert	20	3

	crédit et crises financières : éléments d'analyse théorique et empirique			
Politique monétaire	Canaux de transmission de la politique monétaire, ciblage d'inflation, politique monétaire élargie	V. Oheix	20	3
Dynamique des marchés financiers	Formation et hétérogénéité des anticipations	G. Prat et R. Uctum	20	3
Microéconomie des marchés financiers	Microstructures, finance comportementale, efficience	H. Raymond	20	3
Séries temporelles approfondies	Séries temporelles sur données économiques Économétrie des variables non- stationnaires	L. Ferrara	20	3
Économétrie des séries tempo-relles non-linéaires	Séries temporelles sur données financières Modèles non-linéaires	S. Tokpavi	20	3

#### **UE transversale : Méthodes (2 cours = 3 ECTS)**

<b>Intitulé</b>	<b>Contenu</b>	<b>Intervenant</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>ECTS</b>
Anglais des affaires		B. Offerlé	20	1,5
Informatique : gestion des bases de données	SQL, bases de données Access, ... Visual basic et Excel	J. Arnal	20	1,5

#### **UE transversale (professionnalisation)**

<b>Intitulé</b>	<b>Contenu</b>	<b>Intervenant</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>ECTS</b>
Mémoire mineur			20	6

## SECOND SEMESTRE (30 ECTS)

### UE disciplinaire : Finance intermédiée (4 cours sur 5 = 12 ECTS)

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Régulation micro-prudentielle	Bâle II (les 3 piliers), Bâle 3 (renforcement du ratio de capital, ratio de levier, ratios de liquidité...	L. Scialom	20	3
Économie de la banque	La firme bancaire, intermédiation bancaire dans l'union européenne	M. Boutillier	20	3
Économie des investisseurs institutionnels	Caractéristiques bilanciels et risques, investisseurs institutionnels et structures financières	F. Pansard	20	3
Banque entreprise	Gouvernance d'entreprise, information financière, dette, structure financière, financement des PME, confiance	N. Levratto	20	3
Econométrie des données de panel	Économétrie des données ayant la double dimension temporelle et individuelle	O. De Bandt	20	3

### UE transversale (professionnalisation) propre au parcours Recherche

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Mémoire majeur			20	18

### UE transversale (professionnalisation) propre au parcours Professionnel (classique)

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Rapport de stage			20	18

# **Master « Banque, monnaie, marchés » Responsables Michel Boutillier et Laurence Scialom**

**Spécialité du Master Banque, Finance, Assurance**

**Parcours professionnel, en apprentissage et recherche**

**2013/2014**

**Admission :** Niveau de diplôme requis : Master 1 économie, gestion, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs. Sélection sur dossier et éventuellement sur entretien.

Ayant pris la suite du DEA « Monnaie, banque et finances » qui existe depuis des décennies à Nanterre, cette spécialité s'est dédoublée à partir de 2005 en deux parcours et a été infléchiée vers des problématiques financières particulièrement porteuses (cycles financiers, rôle des investisseurs institutionnels, prévention et gestion des risques individuels et systémiques,...). Depuis 2008 un parcours CCPro en apprentissage a été ouvert.

Le **Parcours Recherche** a pour finalité une formation par la recherche et, le cas échéant, pour la recherche. Il se caractérise par une double démarche analytique et quantificatrice dans les domaines monétaires, bancaires et financiers, privés et publics, micro et macroéconomiques. L'objectif est de former les étudiants à la réflexion sur l'intermédiation financière, ses nouvelles formes et le cadre réglementé de son activité ainsi que ses interactions avec les marchés financiers et avec l'économie réelle. La formation par la recherche est concrétisée par la rédaction d'un mémoire "majeur" qui est un travail personnel dans les domaines susdits. En principe, le débouché de ce parcours est la thèse, entreprise de préférence avec une allocation (publique ou d'entreprise type CIFRE) et conduisant aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais des débouchés dans les entreprises financières ou de services au secteur financier ne sont pas à exclure, en particulier quand la thèse est financée par un CIFRE. En outre, la thèse est souvent un pré-requis pour intégrer des institutions internationales (BCE, FMI, Banque Mondiale, etc.).

La finalité du **Parcours Professionnel** classique est au contraire centrée sur l'intégration des étudiants dans la vie active. Il s'agit donc de donner aux étudiants une formation d'économie bancaire et financière de haut niveau qui demeure assez généraliste et qui autorise des sorties dans des domaines variés. Ce parcours professionnel vise à former des cadres dans le secteur de la banque et des investisseurs institutionnels (sociétés d'investissement, assurances, sociétés de gestion d'OPCVM, agences de notation). Il a donc pour objectif la préparation aux métiers spécifiques aux institutions financières notamment dans les rapports commerciaux que celles-ci entretiennent avec leur clientèle ou entre elles. La possibilité offerte par cette formation d'une spécialisation sur les questions de réglementation prudentielle ouvre également sur un débouché spécifique vers les organes de surveillance et de contrôle des institutions financières, en liaison avec l'entrée en application à partir de 2007 de Bâle II, les amendements proposés en 2009 à ce dispositif et surtout le passage à Bâle 3 (renforcement du ratio de capitalisation, ratio de levier, ratios de liquidité etc.).

La finalité du **Parcours par apprentissage CC Pro** est de former au métier de « Conseiller Clientèle de Professionnels » et d'assurer un débouché dans ce domaine. Ce parcours est décrit plus en détail après la présentation de la maquette des cours des parcours recherche et professionnel « classique ».

**Intervenants** : Outre les économistes et financiers de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, la formation fait intervenir de nombreux intervenants professionnels de haut niveau et de différents profils. Parmi les entreprises et les institutions qui apportent ainsi leur collaboration à cette formation on peut citer : l'agence de notation et d'information Moody's, les banques BNP-Paribas, Crédit Agricole AM et Société Générale, les régulateurs l'Autorité des Marchés Financiers et L'Autorité de Contrôle Prudentiel et la Banque de France

#### **Profil des responsables du M2 BMM :**

**Michel Boutillier** : Après des études d'ingénieur (Centrale Paris, 1979) et d'économiste, Michel BOUTILLIER a obtenu une bourse du CNRS afin de préparer une thèse de doctorat en économie. Successivement chargé d'études à l'OFCE et chargé de mission à la Banque de France, il a rejoint l'Université en 1993 (et Paris X en 1998). Parallèlement, il a poursuivi une activité de consultant à la Banque de France puis à la Caisse des dépôts et consignations puis dans la filiale bancaire de cette dernière, CDC- Ixis. Enfin, il a été consultant auprès de la Direction générale des statistiques de la Banque de France. Ses recherches et publications ont évolué de la macro-économétrie monétaire et financière à l'économie de la banque et des intermédiaires financiers. E-Mail : [michel.boutillier@u-paris10.fr](mailto:michel.boutillier@u-paris10.fr)

**Laurence Scialom** : Licenciée en histoire et diplômée de l'I.E.P. Paris (Sciences Po), Laurence SCIALOM a terminé ses études d'économie en rédigeant une thèse de doctorat sur la monnaie et la banque centrale en Europe en 1991. Nommée maître de conférences à Paris X en 1992 puis agrégée des universités en 2000, elle est a été successivement professeur à Lille II puis à Paris X (depuis 2003). Ses recherches ont porté sur la théorie monétaire, la Banque centrale européenne, les réformes monétaire et bancaire en Russie et surtout sur les politiques de stabilisation des systèmes financiers et les politiques prudentielles. Outre de nombreux articles, elle a publié un ouvrage consacré à l' « Economie bancaire », coll. Repères, La Découverte 4ième édition (totalement remaniée) janvier 2013.

#### **Quelques dates :**

Principale session d'examens : semaine avant et semaine après les vacances de Noël.

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2013 après les cours au lundi 6 janvier 2014 au matin.

Reprise des cours : à partir du 13 janvier 2014.

Cours d'informatique (intensif) : fin prévisible (examen compris) avant la fin février.

Vacances d'hiver : du samedi 15 février 2014 après les cours au lundi 24 février 2014 au matin.

Fin des cours : en principe le samedi 22 mars.

Du 24 mars au 5 avril : rattrapages, examens qui n'auraient pas encore eu lieu, conférences.

Examens de rattrapage : fin mai – début juin 2014.

**Date limite de sélection des cours de formation à la recherche** : Remise au secrétariat du document retiré auprès de ce secrétariat et validé par les responsables des cours de formation à la recherche au plus tard le vendredi 7mars 2014.

Les deux cours de formation à la recherche (couramment mais improprement appelés « séminaires ») distincts doivent être choisis par l'étudiant au sein de la liste suivante :

#### Les cours de formation à la recherche proposés en 2013-2014

Banques et marchés financiers	Michel BOUTILLIER
Instabilités financières et crises de change	Virginie COUDERT
Intermédiation bancaire et financement des entreprises	Nadine LEVRATTO
Anticipations, incertitude et dynamique des marchés financiers	Georges PRAT et Remzi UCTUM
Finance globalisée et mutations	Hélène RAYMOND (suspendu en 2013-14)
Economie Bancaire	Oléna HAVRYLCHYK
Régulation micro et macro prudentielle	Laurence SCIALOM

A titre exceptionnel, un cours de formation à la recherche peut être choisi dans un autre M2, avec l'accord de l'enseignant concerné et du responsable du parcours concerné (LS pour le parcours recherche et MB pour le parcours professionnel).

Les cours de formation à la recherche, d'une durée de principe de 20 heures, sont organisés par l'enseignant responsable selon des modalités (calendrier, organisation interne, travaux réalisés,...) qui sont propres à chaque cours de formation à la recherche. Dans la mesure du possible, certains essayent de réaliser un maximum de séances avant le début de la plupart des stages. Des raisons pratiques font que cet objectif reste de facto inaccessible pour chaque cours individuel de formation à la recherche et surtout pour les cours de formation à la recherche pris dans leur ensemble.

Stage : La durée minimale du stage est de 6 semaines équivalent temps plein. La durée conseillée (et imposée par les entreprises) est plus élevée : entre 3 et 6 mois (maximum). Il est possible de le commencer à temps partiel à partir de mars, et à temps complet à partir d'avril (sous réserve de se libérer pour un examen éventuel et, le cas échéant, pour les examens de rattrapage).

Le stage est obligatoire en parcours professionnel et peut se substituer au mémoire mineur en parcours recherche. Il fait généralement l'objet d'une convention de stage entre l'entreprise, l'étudiant et l'Université. Actuellement, les conventions imposent une fin de stage au plus tard le 30 septembre 2014, c'est-à-dire la fin officielle de l'année universitaire 2013-2014.

#### Calendrier des mémoires mineur et majeur et du rapport de stage en Master BMM

Les étudiants admissibles ont la possibilité de présenter les mémoires mineur et majeur, ainsi que les rapports de stage, à la session de septembre 2014 (première session) ou à celle de novembre 2014 (deuxième session). Quel que soit le parcours, le mémoire mineur ne fait pas l'objet d'une soutenance ; il en est de même pour le rapport de stage dans le parcours recherche, si l'étudiant a fait le choix de remplacer le mémoire mineur par un rapport de stage.

En parcours recherche, le majeur fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé de deux enseignants. En parcours professionnel, le rapport de stage fait également l'objet d'une soutenance devant un jury composé de deux personnes. Dans la mesure du possible, il est souhaitable que le maître de stage ou, à défaut, un représentant de l'entreprise concernée participe au jury, ce dernier étant complété par un enseignant. En cas d'impossibilité, le jury est composé de deux enseignants.

Il revient à l'étudiant stagiaire d'indiquer dès que possible à son directeur de travaux universitaires le nom et les coordonnées de son tuteur professionnel, ou de la personne susceptible d'assister à la soutenance ; ceci devra être fait afin que l'universitaire puisse contacter en temps utile le professionnel.

Les étudiants souhaitant réaliser une thèse et postuler à une allocation de recherche doivent impérativement soutenir à la première session. Une partie des allocations étant attribuées dès le mois de juillet, le mémoire majeur des postulants à ce type d'allocation doit être suffisamment avancé en juin pour que le directeur de recherche puisse en évaluer la qualité dès cette date. Par ailleurs, si certains étudiants en parcours professionnel souhaitent finalement faire une thèse et postuler à une allocation de recherche, il est possible d'effectuer le basculement en parcours recherche si la demande en est faite avant le mois de mars. Dès lors les mêmes contraintes de calendrier pour l'avancée du mémoire majeur s'impose à eux.

**Dépôt du mémoire mineur (parcours pro et recherche) ou du rapport de stage (parcours recherche) :** en 1 exemplaire remis directement à l'enseignant (selon des modalités décidées en accord avec l'enseignant concerné : en mains propres ou dans son casier ou encore...).

- 1<sup>ère</sup> session : au plus tard le vendredi 5 septembre 2014 ;
- 2<sup>e</sup> session : au plus tard le mercredi 12 novembre 2014.

**Dépôt du mémoire majeur (parcours recherche) ou du rapport de stage (parcours pro) :** en 3 exemplaires au Service pédagogique (bureau 313 C).

- 1<sup>ère</sup> session : au plus tard le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014 ;
- 2<sup>e</sup> session : au plus tard le lundi 3 novembre 2014.

**Soutenance du mémoire majeur (parcours recherche) ou du rapport de stage (parcours pro)** (selon les cas, sur convocation du directeur de mémoire ou du Service pédagogique) :

- au plus tard le lundi 8 septembre 2014 (1<sup>ère</sup> session),
- et au plus tard le mercredi 19 novembre 2014 (2<sup>e</sup> session).

**Affichage ou diffusion électronique des résultats de l'admission :**

- le mercredi 10 septembre 2014 à 17 heures (1<sup>ère</sup> session),
- et le lundi 24 novembre 2014 à 17 heures (2<sup>e</sup> session).

## **Le Parcours Professionnel « Conseiller Clientèle de Professionnels » (CCPro) en apprentissage**

Durant les deux dernières décennies, les entreprises bancaires ont connu des mutations radicales de leurs activités qui se sont tout naturellement répercutées sur leur mode de fonctionnement. Les métiers du réseau sont désormais largement tournés vers la relation client. La bonne connaissance des instruments financiers et la gestion des risques sont également devenus incontournables à tout niveau de l'activité. Ces évolutions, cumulées au contexte démographique, créent aujourd'hui un besoin important de recrutement de jeunes diplômés à Bac+5, destinés à occuper rapidement des fonctions à responsabilités commerciales, financières et managériales. C'est dans ce contexte que les banques ont constitué une force commerciale dédiée aux professionnels qui souhaitent avoir un interlocuteur unique pour la gestion de leur patrimoine privé et professionnel. Cette force est en plein essor.

Le conseiller clientèle de professionnels (ou chargé d'affaires professionnels) gère, conseille et développe une clientèle composée de commerçants, artisans, professions libérales et entrepreneurs individuels, dont le chiffre d'affaires peut atteindre 2,3 millions d'euros. Simultanément commercial, conseiller et technicien, il reçoit les missions suivantes :

- > Prospecter en vue de vendre les produits et les services de la banque. Il étend ainsi sa clientèle en tenant compte d'objectifs annuels.
- > Conseiller ses clients. Pour cela, il doit entretenir des relations personnalisées avec sa clientèle. Il la rencontre régulièrement afin de déceler ses besoins et ses projets tant privés que professionnels.
- > Instruire les dossiers de crédit, effectuer les opérations de placement, gérer les risques et veiller à la rentabilité du patrimoine de son client.

### **Les perspectives du conseiller clientèle de professionnels, prometteuses, empruntent trois voies principales :**

- > la première est l'encadrement, comme responsable de la ligne «professionnels» puis directeur d'agence ;
- > la seconde passe par la filière conseiller de clientèle «entreprises» ;
- > la troisième passe par les services du siège.

Face aux besoins avérés et croissants de ces spécialistes, la profession bancaire par le truchement du CFPB et du CFA Banques s'allie aux universités, et notamment l'Université Paris Ouest –Nanterre dont la tradition dans ce domaine est ancienne, pour proposer une formation adaptée et particulièrement motivante du fait du cadre de l'apprentissage : une année en agence ou en centre d'affaires incluant 500 heures de cours dispensés par des universitaires et des professionnels, avec une perspective d'embauche à la clé.

## Parcours Professionnel « Conseiller Clientèle de Professionnels » (CCPro)

### Enseignements (présentation résumée)

Nature de l'unité d'enseignement	Intitulé de l'Unité d'enseignement	Connaissances ou compétences attendues	Crédits	Hor.
Disciplinaire	Harmonisation des acquis	Acquisition des pré-requis à la formation	4,5	45
Transversale	Environnement des professionnels	Savoir situer et aborder la clientèle, évaluer les risques	6	70
Disciplinaire	Banques et marchés	Analyse de la dynamique et de la régulation des banques et des marchés	6	79
Disciplinaire	Besoins fondamentaux des professionnels	Identifier et satisfaire les besoins liés à l'activité économique des professionnels	7,5	98
Transversale (professionnalisation)	Pilotage d'un portefeuille de professionnels	Créer, suivre et développer un portefeuille de clients	6	63
Disciplinaire	Banques et entreprises	Analyse de la dynamique et de la régulation des relations banques-entreprises	7,5	80
Disciplinaire	Besoins patrimoniaux des professionnels	Identifier et satisfaire les besoins liés à la personne des professionnels	4,5	63
Transversale (professionnalisation)	Rapport de stage	Application/développement des connaissances théoriques dans un travail personnel d'envergure	18	5
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>503</b>

### Enseignants universitaires

Nom	Prénom	Institution	Fonction
ARGILE	Alain	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Enseignant associé Economie
BENCHEMAM	Faycel	SSA – Paris Ouest - Nanterre	Maître de conférences Gestion
BOUTILLIER	Michel	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Professeur Economie
ETNER	Johanna	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Professeur Economie
HAVRYLCHYK	Oléna	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Maître de conférences Economie
JELEVA	Megléna	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Professeur Economie
KAABIA	Olfa	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Enseignant associé Economie
LABYE	Agnès	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	Maître de conférences Economie
LEVRATTO	Nadine	CNRS	Chargée de recherche Economie
LIEBEAUX	Isabelle	SEGMI – Paris Ouest - Nanterre	PRAG Economie

THUILLIER	Béatrice	DSP – Paris Ouest - Nanterre	Professeur Droit

### Enseignants extérieurs

ALTISEN	Hélène	Crédit du Nord	Conseiller Clientèle Professionnels
BAUMGARTNER	Elisa	BNP Paribas	Directeur Agence
BITSCH	Thierry	Banque Populaire Val de France	Directeur Agence
BLUSSON	Hervé	LCL	Directeur Agence
HADDAD	Jean-Jacques	Crédit du Nord	Directeur Agence
KASZTELAN	Philippe	Société générale	Directeur Agence
LIOT	Olivier	Crédit du Nord	Conseiller en patrimoine
MARACHE	Eric	Caisse d'Epargne IDF Paris	Directeur Agence
PASSAGNE	Olivier	Banque Populaire Rives de Paris	Directeur Agence
PESCI	Michel	BNP Paribas	Directeur Agence
PORTAL	Josette	LCL	Conseiller Clientèle Professionnels
PRIMAULT	Frédéric	Banque Populaire Rives de Paris	Directeur Agence
ROBIN	Roger	HSBC France	Ingénieur Financier
VAN EYCK	Eric	Banque Populaire Rives de Paris	Directeur Agence
VASCART	Nicolas	Crédit Foncier	Directeur Agence

## Candidature

Une présélection est d'abord effectuée par le CFA, en partenariat avec l'Université, puis les candidats retenus sont envoyés vers plusieurs banques qui procèdent à leur tour à leur propre sélection. Lorsqu'un candidat a convenu d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise, il convient de procéder à l'inscription à l'Université dans le parcours CCPro en s'adressant au secrétariat ci-dessous indiqué. En conséquence, la première démarche d'un candidat à cette formation en alternance est de déposer un dossier en ligne sur le **site des CFA Banques** : [www.banque-apprentissage.com](http://www.banque-apprentissage.com), rubrique "**Je passe à l'action > Je dépose un dossier**".

### Niveau requis

Titulaire d'un master 1 ou diplôme de niveau équivalent

Age : Moins de 26 ans

Autre condition : Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier (CDD en alternance de 1 an). Par conséquent, un jeune de nationalité étrangère ne peut conclure de contrat d'apprentissage sans avoir l'autorisation d'exercer une activité salariée.

### Organisation:

Alternance de périodes de travail en entreprise et de périodes de formation au CFA banques et à l'Université.

Début de l'apprentissage : 2 septembre 2013. Début des cours : 16 septembre 2013.

Fin de l'apprentissage : 29 août 2014. Fin des cours : 11 juillet 2014.

### Le secrétariat de la formation à l'Université :

Alexandre Grosjean

M2Economie@u-paris10.fr

tél. : 01 40 97 78 14, 01 40 97 78 49

Bureau G 313 C (bât. G, 3<sup>e</sup> étage)

### Adresse postale :

Secrétariat M2 économie

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

UFR SEGMI, bât. G, bureau 313 C

200, avenue de la République

92001 Nanterre cedex

## Parcours Professionnel « Conseiller Clientèle de Professionnels » (CCPro) en apprentissage

### (présentation détaillée des enseignements)<sup>2</sup>

Intitulé	Contenu	Intervenants	Horaire	S.	ECTS
----------	---------	--------------	---------	----	------

#### SEMESTRE 3 (30 ECTS)

##### UE disciplinaire : Harmonisation des acquis (3 cours = 4,5 ects)

Mathématiques financières	Calcul actuariel	I. Liébeaux	15	3	1,5
Évaluation des entreprises	Bilan, résultat, tableau de flux, Free Cash flow.	A. Argile	15	3	1,5
Principes de choix de portefeuille	Principes de base, risque et diversification.	M. Jeleva et J. Etner	15	3	1,5

##### UE transversale: Environnement des professionnels (4 cours = 6 ects)

Marché des professionnels et métier de CCPro	Rôle, règles et missions du conseiller clientèle Composantes, acteurs, segments et besoins clientèle	*	21	3	1,5
Caractéristiques juridiques, sociales et fiscales du professionnel	Formes juridiques d'exploitation, régimes sociaux et fiscaux des entreprises et des dirigeants	*	21	3	1,5
Risques économique, commercial et humain du professionnel	Méthodes d'analyse des risques propres aux différents segments de clientèle	*	14	3	1,5
Comportements commerciaux efficaces avec le professionnel	Techniques de découverte, de démarchage et d'entretien avec la clientèle	*	14	3	1,5

##### UE disciplinaire : Banques et marchés (3 cours = 6 ects)

Régulation macro-prudentielle	Risque systémique, surveillance des trends conjoncturels et structurels des marchés financiers (indicateurs avancés de crises de liquidité), prêteur en dernier ressort.	A. Labye	20	3	1,5
Droit bancaire	Etude des règles juridiques concernant les opérations de banque et ceux qui les accomplissent à titre professionnel	F. Benchemam	20	3	1,5
Marchés financiers	Structures et fonctionnement des principaux marchés. Mécanismes et concepts de base des marchés financiers.	O. Kaabia	39	3	3

##### UE disciplinaire : Besoins fondamentaux des professionnels (3 cours = 7,5 ects)

Ouverture de compte et produits attachés	Identification et maîtrise de l'offre des produits de tenue de compte, de trésorerie, d'épargne et d'assurance	*	28	3	1,5
Analyse dynamique de l'entreprise	Recueil et interprétation des informations comptables et financières des professionnels et des entreprises	*	35	3	3
Réponses aux besoins de financement	Identification et maîtrise de l'offre des produits de financement, des risques et des garanties	*	35	3	3

##### UE transversale (professionnalisation) : Pilotage d'un portefeuille de professionnels (4 cours = 6 ects)

Suivi du professionnel	Suivi des risques : indicateurs, méthodes et résolutions	*	14	3	1,5
------------------------	--	---	----	---	-----

<sup>2</sup> Les cours d'application seront effectués par des intervenants puisés dans le vivier retranscrit dans le tableau des « Enseignants extérieurs ».

Maîtrise des conditions consenties au client et de la rentabilité	Identification et analyse des facteurs de rentabilité	*	14	3	1,5
Négociation commerciale avec les professionnels	Éléments-clés des négociations et marges de manœuvre	*	21	3	1,5
Gestion et développement d'un portefeuille de clients	Accroissement et utilisation du capital informationnel présent dans le portefeuille de clients	*	14	3	1,5

#### SEMESTRE 4 (30 ECTS)

##### UE disciplinaire : Banques et entreprises (4 cours = 7,5 ects)

Régulation micro-prudentielle	Bâle II (ratio de capitalisation, renforcement de la supervision, discipline de marché)	O. Havrylchuk	20	4	1,5
Économie de la banque	La firme bancaire, l'intermédiation bancaire dans l'Union européenne	M. Boutillier	20	4	1,5
Banque entreprise	Structures, techniques et coûts du financement	N. Levratto	20	4	3
Droit des entreprises et de la défaillance	Étude des procédures de défaillance d'entreprise en France et de leur évolution. Du point de vue des différents acteurs impliqués : dirigeants, actionnaires, créiteurs, parties prenantes etc.	B. Thuillier	20	4	1,5

##### UE disciplinaire : Besoins patrimoniaux des professionnels (2 cours = 4,5 ects)

Besoins privés du professionnel	Identification et maîtrise de l'offre des produits de tenue de compte, d'épargne, d'assurance et de financement propres à satisfaire les besoins privés des professionnels	*	21	4	1,5
Gestion patrimoniale et retraite	Identification et maîtrise de l'offre des produits propres à satisfaire les besoins patrimoniaux des professionnels	*	42	4	3

##### UE transversale (professionnalisation)

Rapport de stage			5	4	18
------------------	--	--	---	---	----

<sup>4</sup> Les cours d'application seront effectués par des intervenants puisés dans le vivier retranscrit dans le tableau des « Enseignants extérieurs ».

# SPÉCIALITÉ GESTION DES ACTIFS

(Directeurs Hélène Raymond et Sessi Tokpavi)

**Admission :** Niveau de diplôme requis : Master 1 économie, gestion, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs. Sélection sur dossier et éventuellement sur entretien.

**Objectifs généraux :** La finalité de cette spécialité de Master 2<sup>e</sup> année est de former aux métiers de l'analyse financière et économique et de la gestion de patrimoine et de portefeuille. Ces deux domaines présentent des synergies importantes. Une compétence dans l'analyse de l'information économique et financière sur les entreprises et leurs secteurs est nécessaire pour ces deux. De plus, on constate une forte perméabilité professionnelle entre ces métiers : le passage d'analystes financiers à la gestion de portefeuille est fréquent. Enfin, les gérants de portefeuille et de patrimoine sont utilisateurs des données fournies par les analystes financiers et les analystes financiers doivent connaître les besoins des gérants.

**Intervenants :** Outre les économistes et financiers de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, la formation fait intervenir de nombreux intervenants professionnels de haut niveau et de différents profils. Parmi les entreprises et les institutions qui apportent ainsi leur collaboration à cette formation on peut citer : l'agence de notation et d'information Moody's, les banques BNP-Paribas et Société Générale, les sociétés de gestion AXA Investment Managers, Cap West Equities, Moneta Asset Management, les sociétés de conseil Accenture, Allocation & Sélection et Deloitte, ainsi que l'AFTI, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et la Banque de France.

**Débouchés :** Les secteurs de débouchés comprennent, outre le secteur bancaire, les entreprises d'investissement et les organismes de placements collectifs, les sociétés de gestion de portefeuille, les agences de notations, les sociétés de conseils, ainsi que des investisseurs institutionnels tels que des sociétés et institutions d'assurance, de retraite ou de prévoyance.

Les métiers autour de l'analyse d'informations économiques et financières et de la gestion d'actifs sont promis à un développement durable pour des raisons structurelles : les mutations liées au recours à l'épargne collective et à la réforme des retraites, qui se conjuguent avec l'afflux d'informations économiques et financières et un débat sur la qualité et la transparence de ces dernières. Dans ce cadre, la formation proposée répond à des besoins croissants, à travers l'introduction des préoccupations relatives à la gouvernance et à la déontologie, ainsi qu'à travers la place importante accordée au risque de crédit et aux évolutions prudentielles.

Parmi les intitulés de postes correspondants : analyste financier, analyste de valeur, stratégeste, sales, trader, assistant trader, conseiller clientèle privée, chargé de grands comptes, gestionnaire de fortune, allocataire d'actifs, gestionnaire de patrimoine, gérant de portefeuille, analyste risques, Risk manager, analyste Bâle II et Bâle III, etc .

La formation a majoritairement vocation à préparer à une insertion professionnelle immédiate. Cependant, des étudiants de haut niveau, motivés par une thèse en finance appliquée (thèse en entreprise ou en Université) peuvent poursuivre en doctorat, sous réserve d'obtenir une bourse (sur la base de leur projet). La rareté de ce type de profil d'excellence en fait des profils très recherchés sur le marché du travail.

**Début des cours :** 9 septembre 2013.

**Interruptions des cours pour les vacances de Noël et d'hiver.**

**Fin des cours :** fin mars-début avril 2014.

**Stage (optionnel dans le cas d'un mémoire de recherche) :** durée recommandée de 3 à 6 mois.

## Le secrétariat de la formation à l'Université

Alexandre Grosjean

M2Economie@u-paris10.fr

tél. : , 01.40.97.78.14, 01.40.97.78.49.

Bureau G 313 C (bât. G, 3<sup>e</sup> étage)

**Adresse postale :**

Secrétariat M2 économie  
Université Paris Ouest Nanterre la Défense  
UFR SEGMI, bât. G, bureau 313 C  
200, avenue de la République  
92001 Nanterre cedex

**Les responsables de la spécialité Gestion des Actifs :**

Après un Magistère d'économie et un Doctorat en Science économique à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, **Hélène Raymond** a été nommée Maître de conférences à Paris I en 1994, où elle a soutenu son habilitation à diriger des recherches. Agrégée des Universités en 1998, elle a été en poste comme Professeur des Universités à Metz et à Lille 2 et consultante à la Banque de France. Hélène Raymond est en poste depuis 2004 à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Ses recherches portent sur les domaines de la finance de marché et de la macroéconomie monétaire ouverte et concernent, en particulier, l'impact des comportements des acteurs financiers sur la dynamique et la stabilité des marchés (bourse, change, dérivés de matières premières). Elle a encadré plusieurs thèses sur des sujets variés (*Spams boursiers et efficience, Réactions des bourses aux news macroéconomiques, Cross listing, arbitrage et intégration financière, ...*). Dernièrement elle a publié plusieurs articles sur les fonds souverains et sur les valeurs refuges et a contribué à l'ouvrage *Les systèmes financiers : Mutations, crises et régulation* (Economica).

Après une thèse sur la *Value-at-Risk* à l'Université d'Orléans (2009, direction C. Hurlin et G. Colletaz), **Sessi Tokpavi** a été recruté comme Maître de Conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Ses recherches portent sur les domaines de l'économétrie et des statistiques appliquées à la finance. Spécialiste reconnu des calculs de risques financiers et en particulier de *Value-at-Risk*, Sessi Tokpavi s'est récemment tourné davantage vers la gestion de portefeuilles, aussi bien d'un point de vue pratique (conseil), que d'un point de vue recherche. Ses travaux portent sur les tests de validité de la *Value-at-Risk* et les procédures de *backtesting*, ainsi que sur la gestion de portefeuille. Parmi ses travaux récents on peut citer : *Asset Allocation with Aversion to Parameter Uncertainty: A Minimax Regression Approach et Sampling Error and Double Shrinkage Estimation of Minimum Variance Portfolios*, en collaboration avec Bertrand Candelon et Christophe Hurlin, paru dans le *Journal of Empirical Finance* en 2012.

## **M2 Gestion des Actifs, organisation :**

Les cours commencent dès le **9 septembre 2013** et se terminent en principe début avril.

Les étudiants sont déclarés admissibles après la fin des cours, dès lors qu'ils ont obtenu la moyenne générale à ces examens (pondérations = ECTS). La liste des cours est donnée dans les tableaux page suivante.

Il leur reste alors à valider la partie mémoires/stage. Ils peuvent choisir comme majeur un stage (rapport de stage) et doivent alors réaliser par ailleurs un mémoire mineur. Les étudiants qui envisagent de poursuivre en thèse ou souhaitent approfondir davantage un sujet de mémoire, prendront comme majeur un mémoire de recherche et comme mineur auront le choix entre un mémoire mineur ou un stage. L'encadrement des mémoires et stages se fait au sein des séminaires de recherche listés à la suite.

### **M2 Gestion des Actifs, encadrement des mémoires et rapports de stage**

Séminaires de recherche de 20h, deux à choisir obligatoirement parmi la liste ci-dessous :

*Instabilités financières et crises*, Virginie COUDERT

*Anticipations, incertitude et dynamique des marchés financiers*, Georges PRAT et Remzi UCTUM

*Finance globalisée et mutations*, Hélène RAYMOND

*Etudes sociales de la finance*, Yamina TADJEDDINE

*Risques et stratégies de portefeuilles*, Sessi TOKPAVI

### **Poursuivre en Thèse :**

Des étudiants de haut niveau, motivés par une thèse en finance appliquée (thèse en entreprise ou en Université) peuvent poursuivre en doctorat, sous réserve d'obtenir une bourse sur la base de leur projet. Il est alors essentiel de consacrer une large part du M2 à un mémoire de recherche, qui fournisse une base solide pour élaborer un projet de thèse suffisamment crédible. La rareté de ce type de profil d'excellence en fait des profils très recherchés sur le marché du travail.

**Master Droit, Economie, Gestion,  
2<sup>e</sup> année, mention Banque, Finance, Assurance,  
spécialité Gestion d'Actifs**

**Responsables : Hélène Raymond et Sessi Tokpavi**

**SEMESTRE 1 (210 heures de cours, 30 ECTS) :**

**UE disciplinaire : Harmonisation des acquis (4 cours sur 7, 60h ou 65h)**

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Mathématiques financières	Calcul actuariel	I. Liébeaux	15	1,5
Évaluation des entreprises	Bilan, résultat, tableau de flux, Free Cash flow.	A. Argile	15	1,5
Droit des marchés financiers	Notions de base	F. Benchemam	15	1,5
Introduction à l'économétrie	Techniques de base	H. Raymond	15	1,5
Séries temporelles	Préalable nécessaire à séries temporelles non linéaires	L. Ferrara	20	1,5
Risques de marché	Définitions et principaux instruments de couverture	C. Bourgoïn	15	1,5
Principes de choix de portefeuille	Principes de base, risque et diversification.	J. Etner	15	1,5

**UE disciplinaire : Risques (3 cours sur 4 = 9 ECTS)**

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Risque crédit <sup>**3</sup>		Evaluation, ratios	JL Quémard, B. Longet	20
3Titrisation et notation <sup>**</sup>	Titrisation comme outil de financement	E. Lucotte, C.Gintz	20	3
Produits dérivés <sup>**</sup>	Swaps, options +Introduction aux dérivés de crédit	S. Malonga, JL Quémard	20	3
Séries temporelles (II) non linéaires appliquées à la finance	Séries temporelles non linéaires sur données financières	S. Tokpavi	20	3

<sup>3</sup> \*Tous les cours sont partagés avec la spécialité Banque, Monnaie, Marchés sauf les cours suivants : « Analyse des données économiques et financières », « Fonds et Stratégies d'investissement », « Pratique de l'Analyse Financière », « Contrôle, déontologie et gouvernance », « Acteurs et enjeux des métiers de l'analyse et de la gestion d'actifs », « Acteurs et enjeux des métiers de l'analyse et de la gestion d'actifs ». <sup>\*\*</sup>Les noms des intervenants professionnels sont en gras. Les autres intervenants sont des universitaires.

**UE transversale : Méthodes (2 cours = 3 ECTS)**

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Anglais des affaires	Anglais économique et financier	B. Offerlé	20	1,5
Informatique : gestion des bases de données	VBA excel, ... Applications financières	J. Arnal	20	1,5

**UE transversale (professionnalisation)**

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Mémoire mineur		B. Offerlé	20	6

**UE disciplinaire de spécialité (50h) : Analyse Financière et gestion de portefeuille**

Intitulé	Contenu	Intervenant	Volume horaire	ECTS
Pratique de l'Analyse financière **	Informations financières, normes comptables, ...	G. Ginoux	20	3
ou Les investisseurs institutionnels **	Produits, acteurs, rôles et tendances	F. Pansard		3
Analyse des données économiques et financières **	Consensus, publication de comptes, annonces	C. Metz	15	3
Fonds et stratégies d'investissement **	Gestion active, multi-gestion, gestion alternative	J-C Cotta	15	3

**SEMESTRE 2 (70 heures de cours, 30 ECTS) :****UE disciplinaire : Economie (2 cours sur 3, 40h)**

<b>Intitulé</b>	<b>Contenu</b>	<b>Intervenant</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>ECTS</b>
Micro-économie des marchés financiers	Microstructure, finance comportementale	H. Raymond	20	3
Régulation macro-prudentielle	Risque systémique, indicateurs de crises etc	L. Scialon	20	3
Econométrie des données de Panel	Principes et applications de base.	O. de Bandt	20	3

**UE disciplinaire : savoirs transversaux (2 cours, 30 heures)**

Contrôle, déontologie et gouvernance	Documents obligatoires, autorités, chartes d'investisseurs	F.Benchemam	15	3
Acteurs et enjeux de la gestion d'actifs	Conférence(s) de professionnel(s)		15	3

**UE transversale Professionnelle et Recherche**

Professionnelle	Stage (6 semaines plein temps min.) et rapport de stage (12 ECTS) ; Mémoire mineur ( 6 ECTS)			18
ou	OU			
Approfondissement par initiation à la recherche	Mémoire de recherche (12 ECTS) ; Mémoire mineur ou Stage et rapport de stage (6 ECTS)			18

# **Master Droit, Economie, Gestion, 2<sup>e</sup> année, mention Banque, Finance, Assurance, spécialité Gestion des risques en finance et assurance**

**Responsables : J. Etner et Meglena Jeleva**

**Admission :** Niveau de diplôme requis : Master 1 économie, gestion, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs. Sélection sur dossier.

## **Secrétariat :**

M2Economie@u-paris10.fr  
Bât. G, Bur. 313-C,  
Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
200, Avenue de la République,  
92001 Nanterre Cedex.

## **Objectifs généraux**

L'objectif de la spécialité est de former des spécialistes d'évaluation et de gestion des risques pour les banques et les sociétés d'assurance, mais aussi pour les grandes entreprises et les organismes publics. La formation répond aux besoins nés de l'évolution d'une part des risques industriels, environnementaux et sanitaires, et d'autre part, des réglementations prudentielles Bâle II et Solvabilité II, auxquelles sont soumises les sociétés d'assurance et les banques. Comprendre ce nouveau contexte et élaborer des outils de gestion des risques plus adaptés nécessite des connaissances en analyse économique du risque, en techniques quantitatives et en contraintes réglementaires, champs autour desquels peuvent être regroupées les matières enseignées dans le master.

## **Débouchés :**

Le secteur d'activité principalement visé par la formation est celui de l'assurance et de la banque. Cependant, les diplômés peuvent également trouver un emploi dans l'industrie, notamment dans les départements Risk Management des grandes entreprises, et dans les organismes publics chargés de l'évaluation et de la gestion des risques industriels, sanitaires ou environnementaux.

Dans les sociétés d'assurance, les compétences acquises par les diplômés peuvent être mobilisées dans les activités suivantes :

- Développement et adaptation de produits d'assurance vie et non-vie ;
- Définition de la cible, des tarifs et des garanties des nouveaux produits d'assurance ;
- Réalisation d'études statistiques et prospectives sur un risque (maladie, dépendance, accident,...) ;
- Proposition de couvertures de réassurance.

Dans les banques, les activités visées sont :

- Evaluation des risques économiques et financiers liés à l'octroi de crédit ;
- Elaboration de scores de risques conformes aux réglementations Bâle II ;
- Prise de décision sur les demandes de crédit à la consommation, crédit immobilier, crédit d'investissement etc.

Parmi les intitulés de poste correspondants : chargé d'études produits d'assurance; souscripteur d'assurance, conseiller clientèle professionnelle, analyste de crédits et risques bancaires ; gestionnaire des risques ; spécialiste de l'octroi du crédit, risk manager.

**Intervenants :** Outre les enseignants en poste à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, la formation fait intervenir des chercheurs de haut niveau et des professionnels (société AXA, cabinet d'avocats, etc.).

**SEMESTRE 1 (30 ECTS) :**

<b>Intitulé</b>	<b>Contenu</b>	<b>Intervenant</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>ECTS</b>
Mathématiques financières	Calcul actuariel	I. Liébeaux	15	3
Mathématiques appliquées à l'assurance	Modélisation actuarielle des risques, calcul de primes pures et segmentées	M. Jeleva	20	4
Introduction aux séries temporelles	Séries temporelles non linéaires sur données financières	S. Tokpavi	21	3
Principes de choix de portefeuille	Principes de base, risque et diversification.	J. Etner	15	3
Evaluation socio-économique des risques	Principes du calcul économique dans un environnement risqué	J. C. Vergnaud	15	3
Economie de l'assurance 1	Analyse microéconomique de l'offre et de la demande d'assurance, forme optimale des contrats	M. Jeleva	20	4
Economie du risque	Modèles de décision dans le risque, représentation des comportements	J. Etner	20	4
Introduction au langage VBA	Découverte de la programmation sous VBA pour Excel, création de formulaires,...	A. Saadi	15	2
Introduction au langage SAS	Création et gestion de bases SAS, principales procédures statistiques	O. Couronne	20	2
Anglais		L. Veyssiere	20	2

**SEMESTRE 2 (30 ECTS) :**

<b>Intitulé</b>	<b>Contenu</b>	<b>Intervenant</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>ECTS</b>
Régulation micro-prudentielle	Bâle II (ratio de capitalisation, renforcement de la supervision, discipline de marché)	L. Scialom	20	3
Mesure du risque	Techniques de scoring, applications sous Spad	A. Saadi	15	2
Analyse des grands risques	Principes d'évaluation et de gestion des risques catastrophiques	J. Etner	20	3
Economie de l'assurance 2	Asymétries d'information sur le marché de l'assurance	N. Fombaron	10	1
Réassurance	Marché de la réassurance: acteurs et produits (traités)	Y. Appert-Raullin	15	1
Droit de l'assurance	Introduction au droit des contrats d'assurance	L. Etner	15	1
Problèmes d'assurance vie	Produits d'assurance vie: présentation et principes de tarification	M. Baccouche	15	1
Stage et rapport de stage	6 semaines plein temps minimum			18

## PLAN DES COURS

### **MASTER 1 BANQUE, FINANCE, ASSURANCE**

## COURS DE L'UE DISCIPLINAIRE FONDAMENTALE OBLIGATOIRE :

### HARMONISATION DES ACQUIS

#### Microéconomie et Macroéconomie

TRICOU Fabrice

##### Objectifs pédagogiques :

Dans le cadre de l'Unité d'Enseignement « Harmonisation des acquis », ce cours vise à assurer ou à parfaire une base commune de théorie économique pour des étudiants provenant de divers horizons (différentes universités et/ou différentes mentions de licence d'économie). Le cours entend proposer à la fois des précisions analytiques et des mises en perspective synthétiques.

##### Programme / plan :

**Chapitre introductif : les distinctions entre microéconomie et macroéconomie.**

##### **Chapitre I : Le choix rationnel du consommateur**

Les fondamentaux : maximisation d'utilité sous contrainte budgétaire.

Développements du choix rationnel (univers certain / incertain / intersubjectif).

##### **Chapitre II : Le choix rationnel du producteur**

Les fondamentaux : technologie, coût, profit.

Développements intertemporels : du court terme au long terme.

##### **Chapitre III : L'équilibre partiel de concurrence parfaite**

Les fondamentaux : existence, unicité, stabilité ; normativité.

Le fonctionnement de quelques marchés particuliers : produit, travail, titre.

##### **Chapitre IV : L'équilibre général de concurrence parfaite**

L'échange bilatéral dans la boîte d'Edgeworth.

L'équilibre général concurrentiel d'une économie d'échange pur.

##### **Chapitre V : Les formes de concurrence parfaite en équilibre partiel**

Le monopole et ses trois lectures.

Les duopoles en quantité (Cournot ; Stackelberg).

Les duopoles en prix (Bertrand ; concurrence monopolistique).

##### **Chapitre VI : Eléments de théorie des jeux**

Le concept d'équilibre de Nash.

Quelques configurations typiques d'interaction stratégique.

##### **Chapitre VII : Quatre représentations macroéconomiques de base**

L'interdépendance walrassienne offre-demande.

La loi de Say dans un cadre marshallien.

La loi de Say dans un cadre classique.

Le principe keynésien de la demande effective.

##### **Chapitre VIII : Les perspectives de la macroéconomie contemporaine**

Les principes de l'économie post-keynésienne.

Les principes de la nouvelle économie classique.

Les principes de l'économie néo-keynésienne.

##### **ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :**

**Guerrien B.** [2000], *Dictionnaire d'analyse économique*, La Découverte.

## Comptabilité - Finance

**BREI Michael**

### Objectifs pédagogiques :

Harmoniser et approfondir les connaissances en finance (gestion financière des entreprises et gestion de portefeuille) et en comptabilité (diagnostic financier et gestion des liquidités)

Confrontation des théories avec la pratique

### Programme / plan :

1. Le système financier : agents, titres, fonctions, la crise financière de 2008-09
2. Le choix d'investissement dans un contexte de certitude : VAN, TRI, planification financière (prévision du taux d'actualisation et des flux de trésorerie)
3. La décision financière en situation de risque : utilité espérée, équivalent certain, dominance stochastique, mesures de l'aversion pour le risque
4. La théorie du portefeuille et l'équilibre sur le marché financier : approche espérance-risque, portefeuilles efficients (à deux et plusieurs titres financiers), vente à découvert, frontière d'efficacité, application empirique : CAC 40, flash crash de 2010
5. Comptabilité et analyse financière des entreprises : bilan, compte de résultat, diagnostic financier, application empirique : la situation financière de Renault entre 2007 et 2010

### ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

**Berk, Jonathan et Peter DeMarzo** (2008) : *Finance d'entreprise*, Pearson Education France

**Grandguillot, Béatrice et Francis** (2005) : *Analyse financière*, Gualino éditeur

## Mathématiques - Statistiques

**DESGRAUPES Bernard**

### Programme / plan :

- 1- Applications linéaires. Noyaux, images, théorème des dimensions.  
Applications à la résolution des systèmes d'équations linéaires. Projections, orthogonalisation.  
Révision des notions d'espaces propres et de diagonalisation. Extension à la trigonalisation.
- 2- Initiation à R  
Révision des tests statistiques (résolution avec R)  
Lois à densité: initiation aux intégrales multiples, théorème de Fubini, densités marginales.

## Econometrie : Mise a niveau

**TOKPAVI Sessi**

### Objectifs pédagogiques :

Ce cours a pour objectif l'harmonisation des connaissances en économétrie de base. Sont rappelés les principaux résultats de l'estimation du modèle de régression linéaire par la méthode des moindres carrés ordinaires, ainsi que la méthode des moindres carrés généralisés.

### Plan :

- Chapitre 1 : Modèle de régression linéaire multiple et la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO)**
- Chapitre 2 : Propriétés à distance finie de l'estimateur MCO et tests à distance finie**
- Chapitre 3 : Propriétés asymptotiques de l'estimateur MCO et tests asymptotiques**
- Chapitre 4 : Les moindres carrés contraints**
- Chapitre 5 : La méthode des moindres carrés généralisés (MCG)**

## **Bibliographie :**

- [1] Amemiya, T. (1985), *Advanced Econometrics*, Harvard Univ. Press, Cambridge
- [2] Bourbonnais, R. (2008), *Econométrie*, Dunod, 7<sup>e</sup> édition.
- [3] Greene, W. H. (2005), *Econométrie*, Pearson.
- [4] Gujarati, D. N. (2003), *Basics Econometrics*, 4<sup>th</sup> Edition, McGraw-Hill.

## **COURS DE L'UE DISCIPLINAIRE FONDAMENTALE OBLIGATOIRE : ECONOMIE ET FINANCE**

### **Microéconomie**

**FOMBARON Nathalie**

#### **Objectifs pédagogiques :**

L'objectif de ce cours est d'étendre ce qu'ont vu les étudiants en licence à des environnements économiques plus complexes, et notamment de leur donner les outils indispensables pour analyser des situations économiques incertaines. Autant la théorie du consommateur est appropriée pour décrire des comportements aussi simples que ceux qui consistent à remplir son caddie dans un supermarché, autant elle reste insuffisante pour décrire les choix de portefeuilles, les choix d'investissement, les choix d'assurance, etc. Un premier chapitre passe ainsi en revue les différents critères de décision qui ont été proposés par les théoriciens du risque, allant du critère le plus simple d'espérance mathématique, en passant par le critère de Markovitz (et une étude approfondie de la théorie des choix de portefeuilles), jusqu'au critère d'utilité espérée de von Neumann et Morgenstern. Une approche en termes de loteries est adoptée tout au long du chapitre, et points forts et paradoxes sont exposés pour chaque critère de décision.

L'objectif du second chapitre est de valider ou infirmer dans ce nouvel environnement des résultats normalement déjà connus des étudiants, tels que les deux théorèmes fondamentaux du bien-être. Au passage, il est rappelé aux étudiants ce que l'on entend par efficacité parétienne, et quelques notions de justice sociale leur sont également présentées. Les étudiants sont alors en mesure de comprendre l'équilibre et le partage optimal des risques sur les marchés contingents. Des illustrations plus concrètes de cette théorie sont proposées sur le marché du travail et sur celui de l'assurance (en cours comme en travaux dirigés).

L'incertitude n'est pas la seule source potentielle de perturbation du bon fonctionnement des marchés. Certaines externalités négatives peuvent notamment engendrer des problèmes d'inefficience de l'équilibre, voire même d'inexistence. Le dernier chapitre illustre de façon non exhaustive ces défaillances de marché, à travers un modèle avec externalités publiques et un modèle avec asymétrie d'information entre les acteurs du marché.

#### **Programme/plan :**

##### **Chapitre 1 : Critères de décision individuelle en situation risquée**

Critère Espérance-Variance (ou critère de Markovitz) avec application à la théorie des choix de portefeuilles (effet de diversification, MEDAF ...), Théorie de l'Utilité Espérée EUT (axiomatisation et présentation de certains paradoxes, notions de prime de risque, d'équivalent certain, d'aversion au risque, de dominance stochastique d'ordres 1 et 2).

##### **Chapitre 2 : Partage optimal des risques sur les marchés**

Notions d'optimalité parétienne et d'équité (utilitarisme, égalitarisme, critère de Rawls),

Liens entre équilibre et optimum à travers les premier et second théorèmes du bien-être, Marchés contingents (introduction de l'incertitude dans l'équilibre général) et partage optimal du risque avec applications au marché de l'assurance et au marché du travail.

##### **Chapitre 3 : Défaillances de marché**

Biens publics et externalités publiques, Externalités négatives dues aux asymétries d'information (modèle d'Akerlof et applications aux marchés du travail et de l'assurance), Optimalité au sens du second rang.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- [1] **Eeckhoudt L., Gollier C.** : "*Les risques financiers, évaluation, gestion et partage*", Paris, Ediscience International.
- [2] **Kreps** : "*A course in Microeconomic Theory*", Harvester Wheatsheaf.
- [3] **Laffont J.J.** : Volume 1 "*Cours de microéconomie : Fondements de l'économie publique*" et Vol. 2 "*Cours de microéconomie : Economie de l'information et l'incertain*", Economica.
- [4] **Mas Colell, Green, Whinston** : "*Microeconomic Theory*", Oxford University Press, and "*Microeconomic Theory : Exercices*", Oxford University Press.
- [5] **Salanié B.** : "*Microéconomie: les défaillances du marché*", Economica.
- [6] **Shapiro, Varian** : "*Economie de l'Information, Economie des Réseaux*", deBoeck.
- [7] **Tallon J.M.** : "*Equilibre général : une introduction*", Vuibert
- [8] **Tirole J.** : "*Concurrence imparfaite*", Economica.

## Macroéconomie ouverte

**COULIBALY Dramane**

*Le plan sera distribué en cours*

## Économie des intermédiaires financiers

**BOUTILLIER Michel**

**Programme / plan :**

### Partie I : Les intermédiaires financiers

#### Ch. 1 : Les établissements de crédit (ou IFM)

Le cadre légal  
Les différentes catégories  
Barrières à l'entrée, marchés contestables et concurrence  
Taille, concentration et concurrence

#### Ch. 2 : Les investisseurs institutionnels (ou IFNM)

Les assurances  
Les fonds de pension  
Les OPCVM et les sociétés de gestion (SGO et SGP)

#### Ch. 3 : Pourquoi des intermédiaires financiers et des banques ?

La fonction d'intermédiaire financier  
Pourquoi des intermédiaires financiers ?  
Et, plus spécifiquement, pourquoi des banques ?  
Le marché et le rationnement du crédit  
A nouveau, pourquoi spécifiquement des banques ?

#### Ch. 4 : Les institutions spéciales (autorités monétaires)

Pourquoi une surveillance et une réglementation ?  
La Banque de France, la BCE et le SEBC  
La Caisse des dépôts et consignations et son groupe  
Le Trésor et la Banque postale : passé et avenir

#### Ch. 5 : Les systèmes financiers en Europe et dans le monde

Intermédiation et finance directe  
Economie d'endettement et économie de marchés financiers  
Structure "industrielle" des systèmes financiers  
La mort des banques ?

## **Partie II : Risque et rentabilité de l'activité bancaire**

### **Introduction : le bilan des EC en France, situation et dynamique**

#### **Ch. 6 : Le risque de défaut : incertitude sur la qualité des débiteurs**

Nature  
Évaluation et division des risques  
Mise en place de garanties  
Ratios de solvabilité

#### **Ch. 7 : Le risque d'illiquidité : incertitude sur le comportement des déposants**

Nature  
Gestion quotidienne de trésorerie des banques  
Prévention et respect du ratio de liquidité  
Protection des déposants en cas de faillite bancaire

#### **Ch. 8 : Le risque de taux d'intérêt : incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt**

Nature et liens avec les autres risques  
Marchés et risque de taux

Évaluation du risque de taux

#### **Ch. 9 : La rentabilité des établissements de crédit**

Tarifification bancaire : marge ou commission  
Comptes d'exploitation ou de résultat  
Rendements, coûts et marges

### **Bibliographie principale :**

- A. Boubel et F. Pansard**, "Les investisseurs institutionnels", collection Repères, la Découverte, 2004  
**S. de Coussergues**, "La banque, structures, marchés, gestion", Mémentos Dalloz, 1994  
**E. Jeffers et O. Pastre**, "La tgb - la très grande bagarre bancaire européenne", Economica, 2005  
**D. Lacoue-Labarthe**, "Les banques en France. privatisation, restructuration, consolidation", Economica, 2001  
**E. Lamarque (coord.)**, "Management de la banque – risques, relation client, organisation", Pearson Education, 2005  
**F. Mishkin, Ch. Bordes, P.-C. Hautcoeur et D. Lacoue-Labarthe**, "Monnaie, banque et marchés financiers", Pearson Education, 2004  
**O. Pastre, H. Blommestein, E. Jeffers et G. de Pontbriand**, "La nouvelle économie bancaire", Economica, 2005  
**D. Plihon**, "Les banques, nouveaux enjeux, nouvelles stratégies", Les études de la documentation française, 1998  
**D. Plihon, J. Couppey-Soubeyran et D. Saidane**, "Les banques, acteurs de la globalisation financière", les études de la documentation française, 2006  
**F. Renversez**, "Éléments d'analyse monétaire", Mémentos Dalloz, 3ème éd., 1995  
**I. Scialom**, "Économie bancaire", collection Repères, la Découverte, 2004  
**D. Zajdenweber**, "Économie et gestion de l'assurance", Economica, 2006

### **Compléments de bibliographie :**

- J.-L. Bailly, G. Caire, A. Figliuzzi et V. Lelievre**, "Économie monétaire et financière", Bréal, 2<sup>e</sup> éd., 2006  
**G. Capelle-Blancard, N. Couderc et S. Vandelanoite**, "Les marchés financiers", coll. Ellipses, 2004

S. de Coussergues, "Gestion de la banque", Dunod, 1996  
M. Dewatripont et J. Tirole, "La réglementation prudentielle des banques", Editions Payot, Lausanne, 1993  
S. Diatkine, "Institutions et mécanismes monétaires", collection Coursus, Armand Colin, 1996  
X. Freixas & J.-C. Rochet, "Microeconomics of banking", MIT Press, 1997  
P. Gaudron et S. Lecarpentier-Moyal, "Économie monétaire et financière", Economica, 4<sup>e</sup> éd., 2006  
D. Plihon, "La monnaie et ses mécanismes", collection Repères, La Découverte, 2004  
Rapports de la CB, du CECEI et de l'AMF ; documents de la FBF et de la FFSA

## Economie monétaire et financière

### LABYE Agnès

#### Objectifs pédagogiques :

Connaissance des mécanismes de fonctionnement des marchés financiers et du rôle des différents acteurs pouvant expliquer les dysfonctionnements observés

#### Programme / plan :

I- La mutation financière des systèmes financiers  
I.1 Les grands traits de la mutation financière  
I.2 Les conséquences de la mutation financière  
II- Les crises financières et leurs conséquences  
II.1 Le cadre d'analyse des crises financières  
II.2 Les crises financières contemporaines et la régulation financières nationale et internationale

#### ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

Conseil d'Analyse Economique [2006], *Les crises financières*  
Aglietta M [2005], *Macroéconomie financière*, tome 2 : *Crises financières et régulation monétaire*, ed Montchrétien

## Econométrie

### TOKPAVI Sessi

#### Objectifs pédagogiques :

Ce cours complète celui de mise à niveau en économétrie ou a été introduit le modèle de régression linéaire multiple et les principaux résultats associés. Sont notamment abordés, les problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation dans le modèle de régression linéaire multiple ainsi que les problèmes standards liés à l'utilisation des séries temporelles comme la non stationnarité et la cointégration. Le problème de l'endogénéité et l'utilisation des variables instrumentales sont étudiés dans le cadre des systèmes d'équations.

#### Programme / plan :

Chapitre 1 : Hétéroscédasticité et Autocorrélation  
Chapitre 2 : Quelques tests de spécification et problèmes liés au modèle de régression linéaire multiple  
Chapitre 3 : Modèles dynamiques  
Chapitre 4 : Non stationnarité, cointégration et modèles à correction d'erreur  
Chapitre 5 : Systèmes d'équations  
Chapitre 6 : Modèles à variable dépendante qualitative

#### ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

[1] Amemiya, T. (1985), *Advanced Econometrics*, Harvard Univ. Press, Cambridge  
[2] Bourbonnais, R. (2008), *Econométrie*, Dunod, 7<sup>e</sup> édition.  
[3] Greene, W. H. (2005), *Econométrie*, Pearson.  
[4] Gujarati, D. N. (2003), *Basics Econometrics*, 4<sup>th</sup> Edition, McGraw-Hill.

## COURS DE L'UE TRANSVERSALE OBLIGATOIRE : METHODOLOGIE ET OUVERTURE

### Méthodes numériques

#### DESGRAUPES Bernard

##### Programme / plan :

Révisions d'optimisation linéaire. Le simplexe. La notion de prix dual.  
Programmation convexe et conditions de Khun-Tucker.  
Programmation quadratique: méthodes de Beale, de Dantzig, de Wolfe.  
Programmation dynamique. Principe de Bellmann. Etude de cas discrets et continus, en avenir certain et incertain.  
Initiation à Matlab/Octave.

### Politique économique

#### SAIDI Aurélien

##### Objectifs pédagogiques :

Le cours se donne pour objectif de présenter les débats théoriques et empiriques qui ont porté sur la politique économique durant les quatre dernières décennies, et particulièrement sur la politique budgétaire, qui occupe une part importante du programme (les mécanismes monétaires feront l'objet d'un approfondissement dans le cadre d'autres cours). En l'absence de réel consensus de la part des économistes sur les effets attendus des chocs de dépense publique, les principales théories seront ici présentées. La politique monétaire sera quant à elle abordée sous le prisme de l'arbitrage inflation-chômage. Enfin, une attention particulière sera consacrée aux débats actuels relatifs à l'endettement des Etats au sein de la zone Euro.

Le cours suppose une bonne maîtrise des outils quantitatifs (mathématiques des systèmes dynamiques, statistiques, économétrie) abordés en licence et des mécanismes macro et microéconomiques de base.

##### Programme / plan :

Chapitre 1 : Introduction  
Chapitre 2 : La politique économique dans le modèle AS-AD  
Chapitre 3 : L'équivalence ricardienne  
Chapitre 4 : La politique budgétaire dans les modèles RBC  
Chapitre 5 : Economie politique et politique économique  
Chapitre 6 : Les enjeux du déficit public et de la dette

##### ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

- [1] **Bénassy-Quéré Agnès, Coeuré Benoît, Jacquet Pierre et Pisani-Ferry Jean** (2009), *Politique économique*, 2<sup>e</sup> édition, coll. Ouvertures économiques, De Boeck.  
[2] **Mankiw Gregory** (2010), *Macroéconomie*, 5<sup>e</sup> édition, coll. Ouvertures économiques, De Boeck.  
[3] **Romer David** (2000), *Advanced Macroeconomics*, 3<sup>e</sup> édition, McGraw-Hill.

De nombreux articles scientifiques en rapport avec les thèmes abordés seront disponibles sur la plateforme Courieligne.

### Économie de l'environnement

#### KARANFIL Fatih

##### Objectifs pédagogiques :

Introduction aux méthodes d'évaluation en économie de l'environnement

### **Programme / plan :**

Chapitre 1 : Introductions et notions.

Chapitre 2 : Economie de pollution: le niveau optimal de pollution (bénéfice et dommage; solution concurrentielle vs. bénéfice social), modèles de choix de pollution, production, dépollution.

Chapitre 3 : Les instruments de contrôle de pollution: théorème de moindre coût, régulation environnementale, les instruments d'incitation (taxe pigouvienne, licence, permis, subvention).

Chapitre 4 : Politique environnementale en présence de l'information imparfaite (incertitude sur le coût marginal d'abattement et/ou dommage marginal).

Chapitre 5 : Economie des ressources: ressource non renouvelable et renouvelable: exploitation optimale d'une ressource non renouvelable (règle d'Hotelling) ; modèle de pêche en libre accès.

### **ELÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :**

**P. Bontems, G. Rotillon**, *Economie de l'environnement*, La Découverte, 2007

**C. Kolstad**, *Environmental Economics*, Oxford University Press, 2000

## **COURS DE L'UE DISCIPLINAIRE FONDAMENTALE FINANCE**

### **Finance internationale**

Le plan sera distribué en cours

### **Gestion de portefeuille**

#### **TOKPAVI Sessi**

#### **Objectifs pédagogiques :**

Ce cours a pour objectif principal d'introduire les étudiants aux concepts fondateurs de la théorie de sélection de portefeuille. Sont étudiés entre autres, le modèle Espérance-Variance de Markowitz (1952), le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) de Sharpe (1964), le modèle d'évaluation par arbitrage de Ross (1976), la notion d'efficacité des marchés et les mesures de performance.

#### **Programme / plan :**

Chapitre 1 : Introduction à la théorie des choix d'investissement en univers incertain

Chapitre 2 : Eléments d'analyse des portefeuilles d'actifs

Chapitre 3 : Critère Espérance-Variance et analyse des portefeuilles efficaces

Chapitre 4 : MEDAF et Modèle d'évaluation par arbitrage

Chapitre 5 : Efficacité des marchés et mesures de performances

Chapitre 6 : Critiques du cadre Espérance-Variance et extensions

#### **ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :**

[1] **Aftalion, F., P. Poncet et R. Portrait** (1998), *La Théorie Moderne du Portefeuille*, Que sais-je ?, PUF.

[2] **Jacquillat, B. et B. Solnik**, *Marchés Financiers*, Dunod.

[3] **Bertrand P. et J. L. Prigent** (2006), *Gestion de Portefeuille*, Economica.

[4] **Lintner, J.** (1965), "*The Valuation of Risk Assets and the Selection of Risky Investments in Stock Portfolios and Capital Budgets*", *Review of Economics and Statistics*, 47, 13-37.

[5] **Markowitz, H.** (1952), "*Portfolio Selection*", *The Journal of Finance*, 7, 77-99.

[6] **Sharpe, W.** (1964), "*Capital Asset Prices : a Theory of Market Equilibrium under Conditions of Risk*", *Journal of Finance*, 19, 425-442.

### **Calcul actuariel et financier**

#### **PINQUET Jean**

## Programme / plan :

Introduction : taux d'intérêt, taux d'escompte, définitions à temps discret et à temps continu. Annuités, schémas d'amortissement. Obligations : duration, sensibilité, convexité, actuariat obligataire. Dominance stochastique à l'ordre 1 et 2. Taux de marché : gamme des taux, structure par terme des taux d'intérêt.

Introduction aux modèles stochastiques de taux d'intérêt. Le marché des actions, les produits dérivés, valorisation quand le "pay-off" est linéaire. Valorisation des produits dérivés avec "pay-off" non linéaire, formule de Black-Scholes, modèle de Merton sur l'option de faillite.

Des documents seront postés en ligne sur ma page google (URL: <http://sites.google.com/site/jpinquet/home>). Les documents relatifs au cours seront placés à partir de la ligne 9.

Pour le partiel, une calculatrice est autorisée, et en fait nécessaire. Il est vraiment préférable d'avoir une calculatrice avec des fonctions financières, et le modèle conseillé est la TI A II PLUS (TI comme Texas Instruments). C'est la calculatrice de référence pour les examens écrits de type actuariat (prix : de 30 à 55€ suivant le mode d'achat et le type de modèle, le modèle de base étant suffisant).

On trouve un « tutorial » en anglais à l'URL [http://movies.atomiclearning.com/k12/ti\\_ba2](http://movies.atomiclearning.com/k12/ti_ba2)

Je donnerai des exercices ou des exemples utilisant d'autres logiciels accessibles sur les ordinateurs du bâtiment G, avec par exemple Excel (qui dispose de fonctions financières qu'on expose en L2 à Paris Ouest dans le cours de statistiques). SAS, un logiciel de référence en statistiques. Le logiciel mathématique et statistique R, lequel est disponible en « freeware », et qui a de plus en plus de succès dans les milieux professionnels faisant de l'analyse quantitative. Mais la maîtrise de ces logiciels ne sera évidemment pas nécessaire pour le partiel. Le partiel portera exclusivement sur des points développés dans le cours d'amphi. Une calculatrice – si possible avec des fonctions financières – est nécessaire.

## RÉFÉRENCES

**Berk J. et DeMarzo P.** *Finance d'entreprise*, (Pearson education : traduction française de Gunther Capelle-Blancard et Nicolas Couderc).

**Bodie, Z. et Merton, R.** *Finance* (Pearson education : traduction française de Christophe Thibierge).

**Kellison, S.G.** *The Theory of Interest*, Mc Graw Hill (troisième édition en 2008).

**Mc Donald R.** *Derivatives Markets*, Pearson International Edition (deuxième édition, 2006).

**Cours de Gérard Neuberg.**

Vous pouvez accéder aux documents de Gérard Neuberg (ancien chargé du cours de calcul actuariel) sur Comete, à l'URL <http://comete.u-paris10.fr/links/index/>. Il faut avoir une adresse mail à Nanterre (suffixe @u-paris10.fr) / Une adresse mail peut être obtenue en s'inscrivant au CRI, à l'adresse <http://cri.u-paris10.fr>

Les livres en français (Bodie & Merton, ainsi que Berk & DeMarzo : plutôt traduits de l'anglais en français) sont les plus accessibles. Le livre de Berk & DeMarzo couvre tous les types de problèmes financiers, y compris la finance d'entreprise (comme l'indique le titre) qui n'est qu'à peine évoquée dans mon cours.

## Théorie financière de l'entreprise

### COUDERT Virginie

#### Programme / plan :

##### Introduction

- Les différentes formes d'entreprise
- Actionnaires, créancier et dirigeants

##### Le financement à long terme

- Les augmentations de capital
- Les différentes formes de dette

### Les options

- Principes
- Evaluation, modèle binomial et Black and Scholes
- Applications à l'entreprise, le modèle de Merton

### La structure de financement

- Le théorème de Modigliani-Miller en marchés parfaits en présence d'impôts
- Les coûts de la détresse financière

### La politique de distribution des dividendes

- en marchés parfaits
- en asymétrie d'information

### ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

**Berk et DeMarzo** *Finance d'entreprise*, Pearson, 2008.

**Brealey et Myers**, *Principles of corporate finance*, McGrawHill, 2003.

**Ross, Westerfield, Jaffe**, *Corporate Finance*, McGrawHill, 2005.

## COURS DE L'UE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE TECHNIQUES QUANTITATIVES

### Séries temporelles appliquées

#### BOUVATIER Vincent

##### Plan :

- Chapitre introductif : Travail préliminaire sur les données
- Modèles ARCH et GARCH
- Modèles de régressions non-linéaires
- Modèles VAR

### ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

**Dimitrios Asteriou et Stephen G. Hall**, *Applied Econometrics: A Modern Approach Using Eviews and Microfit*, Revised Edition, 2007, Palgrave Macmillan

**Helmut Lütkepohl et Markus Krätzig**, *Applied Time Series Econometrics*, 2004, Cambridge University Press

**Sandrine Lardic et Valérie Mignon**, *Économétrie des Séries Temporelles Macroéconomiques et Financières*, 2002, Economica.

**D. N. Gujarati et D. C. Porter**, *Basic Econometrics*, 5<sup>th</sup> Edition, McGraw-Hill International Edition, 2009

**H. Lütkepohl**, *New Introduction to Multiple Time Series Analysis*, 2007, Springer.

**J. Hamilton**, *Time Series Analysis*, 1994, Princeton University Press.

### Econométrie des données de Panel »

#### DUMITRESCU Elena

*Le plan sera distribué en cours*

### Statistiques Mathématiques

#### DUROT Cécile

Programme / plan :

##### I. Inférence sur une variable

- 1) Introduction aux modèles et à la démarche statistique
- 2) Cadre non paramétrique :
  - loi empirique et fonction de répartition empirique, Value-at-risk,
  - estimateurs à noyau d'une densité, choix de la fenêtre
  - tests d'ajustement (Kolmogorov-Smirnov, Shapiro-Wilks, QQ-plot, chi-deux)
- 3) Cadre paramétrique :
  - estimation par maximum de vraisemblance
  - test du rapport des vraisemblances
  - comportement asymptotique dans un modèle exponentiel

## II. Le modèle linéaire gaussien

- 1) Introduction aux modèles de régression
- 2) Définition et cadre du modèle linéaire gaussien : écriture vectorielle, contraintes d'identifiabilité
- 3) Estimateur du maximum de vraisemblance : expression et loi
- 4) Test de Fisher et test de Student
- 5) Sélection de variables : recherche exhaustive ou pas à pas, critères de Mallows, AIC, BIC, R<sup>2</sup>, R<sup>2</sup> ajusté
- 6) Validation du modèle

## III. La régression logistique

- 1) Définition et cadre de la régression logistique
- 2) Cotes et rapports de cotes
- 3) Données groupées ou individuelles
- 4) Estimation et tests : méthodes itératives de calcul, comportement asymptotique, déviance

**Pré-requis : Probabilités et statistiques de L, notions d'algèbre linéaire**

## Atelier d'économétrie

**DRAMANE Coulibaly, KARANFIL Fatih, TOKPAVI Sessi**

### Objectifs pédagogiques :

Initiation des étudiants à l'utilisation d'un logiciel d'économétrie (Grocer) et à la constitution d'un dossier d'économétrie appliquée.

### Programme / plan :

1. Aspects méthodologiques sur la constitution d'un dossier d'économétrie appliquée
2. Présentation du logiciel Grocer
3. Estimation par MCO
4. Réalisation de tests (normalité, autocorrélation, hétéroscédasticité...)
5. Correction des problèmes d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité
6. Analyse de la stationnarité

## COURS DE L'UE COMPLEMENTAIRE SAVOIRS TRANSVERSAUX

### Histoire des faits monétaires

**HENOCHSBERG Michel**

### Objectifs pédagogiques :

Rendre accessible le concept de monnaie au travers de l'histoire économique de longue période. Ses rapports avec des formes anciennes puis avec les institutions modernes qui lui correspondent. Comprendre la dématérialisation de la monnaie et la virtualité contemporaine au sein du capitalisme financier.

### Programme / plan :

- L'apparition des espèces, leur signification et leur rôle, leur circulation verticale au sein d'une économie symbolique du don et de la dette. Un modèle pyramidal. La disparition de la prise.

- Analyse du passage à la monnaie durant le Moyen Age européen, et le lien entre monnaie et modernité économique. Révolution commerciale et développements financiers.
- La finance et le développement de l'économie, de la Révolution industrielle aux Accords de Bretton Woods.
- La virtualité monétaire dans l'économie contemporaine. Le système monétaire international.

#### **Eléments bibliographiques :**

**Clarisse Herrenschmidt**, *Les trois écritures*, Gallimard  
**Aglietta M. et Orléan A.**, *La monnaie souveraine*, Odile Jacob  
**Pater Spufford**, *Money and its use in Medieval Europe*, Cambridge University Press  
**Fernand Braudel**, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Armand Colin  
**Barry Eichengreen**, *L'expansion du capital*, L'Harmattan

### **Histoire des théories monétaires et bancaires**

#### **REBEYROL Antoine**

#### **Objectifs pédagogiques :**

Le cours est surtout centré sur la théorie monétaire.

#### **Programme / plan :**

Introduction : On ne parle pas de monnaie parce qu'elle existe, mais parce qu'elle est une nécessité théorique.  
 Debreu et la chambre de compensation : le problème du passage de l'équilibre des marchés à celui de l'équilibre des agents. Les difficultés du troc (Veendorp).

#### **I. La voie directe**

##### **A. Patinkin**

- 1) La critique de la « dichotomie invalide »
- 2) L'effet d'encaisse réelle et la solution de Patinkin

##### **B. Les critiques de Patinkin**

- 1) La dichotomie et l'équilibre de longue période (Archibald et Lipsey)
- 2) Le problème de l'existence d'un équilibre non monétaire (Frank Hahn)
- 3) Une monnaie moyen d'échange ? (Clower et la contrainte de cash in advance)
- 4) Le problème de l'existence d'un équilibre monétaire (Grandmont et l'équilibre temporaire)

#### **II. La voie indirecte**

Intro : Ricardo et Thornton

**A. Knut Wicksell, le rôle des banques et du crédit : les processus cumulatifs**

**B. Irving Fisher et la théorie monétaire des cycles**

**C. Friedrich von Hayek et le surinvestissement**

**D. Keynes et « l'effet Keynes »**

#### **III. Les dépassements « modernes »**

**A. La monnaie réserve de valeur : le modèle à générations (Samuelson)**

**B. La monnaie moyen d'échange : les modèles de « search » (Kiyotaki et Wright)**

#### **Eléments bibliographiques :**

**Archibald, G. C., & Lipsey, R. G.** (1958, Vol. 26, Octobre). *Monetary and Value Theory : A Critique of Lange and Patinkin*. *Review of Economic Studies*, pp. 693-728.

**Clower, R. W.** (1967, Décembre). *A Reconsideration of the Microfoundations of Money*. *Western Economic Journal*, vol. 6, n°4, pp. 1-9.

**Fisher, I.** (1911). *The Purchasing Power of Money*. New York: Macmillan (Trad. française : Paris, Marcel Giard, 1928).

**Grandmont, J.-M.** (1983). *Money and Value*. Cambridge University Press, trad. française, Economica 1986.

**Hahn, F. H. (s.d.)**. *On Some Problems of Proving the Existence of an Equilibrium in a Monetary Economy*. *Theory of Interest Rates*. (Hahn et Brechling, éd.)

Harris, L. (1985). *Monetary Theory*. McGraw-Hill.

Hayek, F. v. (1931). *Prices and Production*. Londres: Routledge & Sons, trad. française Paris, Dunod 1975.

Kiyotaki, N., & Wright, R. (1991, Avril). *A Contribution to the Pure Theory of Money*. Journal of Economic Theory, vol.53, pp. 215-35.

Patinkin, D. (1955, seconde édition 1965). *Money, Interest and Prices*. New York: Harper International.

Samuelson, P. A. (1958). *An Exact Consumption-Loan Model of Interest with and without the Social Contrivance of Money*. Journal of Political Economy .

Veendorp, E. C. (1970). *General Equilibrium Theory for a Barter Economy*. Western Economic Journal .

Wicksell, K. (1901 et 1906, trad. anglaise 1934). *Lectures on Political Economy*. (L. Robbins, Éd., & E. Classen, Trad.) Reprint Kelley 1977.

## Droit bancaire

### BENCHEMAM Faycel

#### Programme / plan :

Le cours commencera par situer le cadre juridique de l'activité bancaire avec l'étude du secteur bancaire composé des établissements de crédit (banques commerciales et mutualistes, caisses d'épargne, opérateurs publics...) mais aussi des institutions de régulation de l'activité bancaire (Système Européen des Banques Centrales, Autorités Administratives Indépendantes de contrôle). Enfin, il s'agira de voir comment le droit bancaire encadre de façon stricte les obligations des professionnels intervenant dans ce secteur.

La seconde partie analysera les techniques juridiques des services bancaires afin décrypter le régime juridique applicable, largement emprunté au droit civil, mais également dans le souci d'identifier les dispositions juridiques pertinentes visant à traiter les risques bancaires, notamment dans le cadre des opérations de crédit.

Enfin, dans une troisième partie, les principaux mécanismes juridiques de régulation des marchés financiers en France, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne seront introduits.

#### Eléments bibliographiques :

Faycel Benchemam (2011), *Droit bancaire*, ed. Gualino

Christian Gavalda et Jean Stoufflet (2010), *Droit bancaire*, ed. Litec

## Economie et financement du logement

### MOUILLART Michel

#### Objectifs pédagogiques :

Le financement du logement en France et les représentations économiques des marchés du logement

#### Programme / plan :

1. Le parc de logements et la construction
2. Les besoins en logement et l'évaluation de la demande
3. Le financement du logement : marché et circuits
4. L'accèsion à la propriété
5. Le secteur locatif privé
6. Le secteur locatif social et les ménages pauvres
7. Les circuits de financement (1%, épargne-logement, livret A)
8. La formation des prix des logements

#### Eléments bibliographiques :

Documents de cours avec orientations bibliographiques et lectures conseillées

## COURS DE L'UE TRANSVERSALE OBLIGATOIRE METHODOLOGIE ET LANGUE VIVANTE

### International economics

## **EGERT Balazs**

Ce cours d'économie internationale dispensé en anglais vise à former les étudiants à l'utilisation de l'anglais comme langue de travail dans le monde économique et financier, tant professionnel que recherche (compréhension, expression). L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants à la mobilisation de leurs compétences linguistiques sur des raisonnements économiques simples mais rigoureux (capacité à expliquer de façon suffisamment précise et complète des mécanismes économiques comme, par exemple, l'effet d'une surévaluation du change sur la balance commerciale).

### **Notes d'information et de synthèse**

## **HENOCHSBERG Michel**

Analyse logique de textes et construction de plans.

**Programme / plan :** Etudes d'articles.

### **Éléments bibliographiques :**

La presse économique.

### **Modélisation Appliquée**

## **FERRARA Laurent**

### **Objectifs pédagogiques :**

Ce cours de Modélisation Appliquée en M1 vise à illustrer, au travers des techniques économétriques, les principales relations entre les variables économiques. Il est destiné aux étudiants ayant des connaissances générales sur les modèles économiques et quelques notions de calculs mathématiques (dérivés, intégrations, ...). Le cours est structuré de façon à présenter les aspects théoriques de la modélisation en rappelant des concepts de base, les principaux modèles économétriques qui seront utilisés et les méthodes d'estimation des modèles. De nombreuses applications sur données réelles seront présentées. En particulier, nous insisterons sur des modèles macroéconomiques permettant d'évaluer les taux d'intérêt pour la politique monétaire et de décomposer les variables macroéconomiques entre leur tendance de long terme et leur cycle. Des modèles d'analyse des cycles, utilisés pour le suivi de la conjoncture économique, seront développés. Les applications sont effectuées à l'aide de différents logiciels d'économétrie, dont certains sont disponibles gratuitement.

### **Programme / plan (préliminaire) :**

Session 1 : Introduction générale, rappels statistiques

Session 2 : Concepts de base de l'économétrie et différentes étapes de la modélisation en économie

Session 3 : Le modèle de régression linéaire : estimation, validation, prévision

Session 4 : Cas pratique : estimation de règles de Taylor pour la politique monétaire

Session 5 : Les cycles économiques et leur utilisation pour le suivi de la conjoncture économique

Session 6 : Modèles économétriques pour l'analyse des cycles économiques

Session 7 : Cas pratique : décomposition tendance-cycle des variables macro-économiques

### **ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :**

**Mignon V.**, (2008), *Econométrie. Théorie et Applications*, Economica, 400 pages.

**Hamilton J.** (1994), *Time Series Analysis*, Princeton University Press

**Stock J. et M. Watson**, (2006), **Introduction to Econometrics** (2<sup>nd</sup> édition), Pearson Education, 800 pages.

**Greene W.**, (2005), *Econométrie* (5<sup>e</sup> édition), Pearson Education, 943 pages.

# UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE, PLAN D'ACCÈS

